Me Miloud Brahimi dénonce «une loi ridicule» sur l'acte de gestion

Dépénalisation. «Nous sommes arrivés, aujourd'hui, à confier à des magistrats, sans compétence en matière de gestion économique, le soin de statuer sur la liberté des gens, parce qu'ils auraient mal géré quelque part», a-t-il déploré, tout en considérant que la commission, installée à ce sujet au niveau du ministère de la Justice était «incompétente». «Les commissions ne sont pas faites pour régler les problèmes, mais pour les éluder», a-t-il soutenu.

«Qu'on arrête d'amuser la galerie avec les commissions. Il faut revoir certains articles de cette loi réformée», a-t-il recommandé, faisant observer une «inflation de textes qui dépassent le stade de la corruption», et dont la lecture est «tellement difficile qu'elle tend à condamner des gens qui n'ont rien à se reprocher dans ce terrain». Il s'est également demandé «pourquoi un juge a le droit de se tromper, mais ne reconnaît pas le droit à un opérateur de commettre une erreur ?». **(Djamal Kersi)**

Lire en pages 2 et 3

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Saâdani et ses partisans prêts à la réunion «avec succès» du congrès

Les opposants s'en remettent à Bouteflika

Dans une lettre au chef de l'Etat, son signataire, Salah Goudjil, affirme parler au nom de 178 membres parmi la composante du Comité central du vieux front, et demande l'annulation du 10e congrès du FLN que Amar Saâdani a prévu de tenir les 28,29 et 30 du mois de mai.

Lire en page 3

A bâtons rompus avec Djoudi Attoumi

Le jour où les étudiants algériens ont rejoint le maquis

Entretien réalisé par Nabil Z

***La Cité* : M. Attoumi, qui a pris l'initiative d'appeler les étudiants à quitter les universités ?**

Djoudi Attoumi : **«C'étaient les responsables de l'UGEMA de l'époque qui avaient diffusé un communiqué dans lequel ils dénonçaient l'oppression subie par les étudiants algériens de la part des services de police français. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés, torturés et même tués. Et cela se passait un peu partout dans tout le territoire. Ces responsables, parmi eux Belaïd Abdeslam, Seddik Benyahia et Rédha Malek, en sont arrivés à la conclusion qu'à ce rythme, il ne resterait plus d'étudiants algériens vivants. Les signataires du communiqué ont donc appelé les étudiants algériens à faire la grève du 20 janvier 1956, puis, non seulement à quitter les bancs de l'Université, mais de rejoindre les maquis et de se mettre à la disposition de la Révolution. C'était l'appel du 19 mai 1956. Dans ce communiqué, un passage très fort disait «Avec des diplômes, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres».**

(N Z)

Suite en pages 4 et 5

Béjaïa : *signes de dégel d'une APW bloquée depuis cinq mois*

Lire en page 7

Bouira : *le wali dénonce l'incompétence des entreprises de réalisation*

Lire en page 8

Bouira : *Y aurait-il «magouille» au niveau de la ligue de football ?*

Lire en page 23

36 wilayas au Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou

Lire en pages 12 et 13

Verbatim

Mohcine Belabbas, *Président du RCD :*

«Une chose est sûre, une lutte au sommet de l'État est revenue au devant de la scène ces derniers temps. Elle se manifeste à travers un certain nombre d'indices dont ce qui se passe au niveau de certains partis importants pour le pouvoir. On ne sait pas, par exemple, comment va se dérouler le congrès du FLN. En fait, on peut toujours avoir des bribes d'informations sur des scénarios à l'étude mais personne ne peut dire quel scénario va se concrétiser. Quand Saadani dit qu'il va y avoir une révision constitutionnelle durant le premier semestre de 2015, cela veut dire qu'il avait des informations là-dessus mais ils ont changé de scénario. Même chose pour le remaniement d'ailleurs. Le pouvoir a toujours fonctionné de cette manière. Et parfois, le pouvoir fait sortir ce genre d'informations pour voir comment elles sont perçues par l'opinion».

Louisa Hanoune, *secrétaire générale du PT :*

«Au PT, nous n'avons jamais soutenu la candidature de Monsieur Bouteflika, ni l'ensemble de sa politique d'ailleurs. Nous avons soutenu la Charte pour la paix et la réconciliation par exemple tout en expliquant qu'elle est insuffisante. Pourquoi voulez-vous qu'on ne soutienne pas le président quand il intègre le 51-49% dans la Loi de finances complémentaire de 2009 et celle de 2010, ou bien lorsque, faisant le bilan des « réformes économiques » c'est-à-dire des privatisations que nous avons combattues, il a réorienté sa politique en arrêtant les privatisations des entreprises publiques, des banques publiques ou quand il décide d'abroger l'article 87 bis, ou de promulguer le code de nationalité? Ces mesures même partielles font partie du combat du PT».

Mohammed Benmeddour, *archéologue et chercheur en patrimoine, Écrivain :*

«La médina d'Alger a toujours été la plus belle vitrine du bassin méditerranéen et l'artisanat, qui a fait les beaux jours de celle-ci, demeure une manne pour notre tourisme et une plus-value pour l'économie nationale. Pour ce faire, il suffit de relancer ce créneau dont le maintien est tributaire de l'implication de tous les acteurs concernés. Mais de prime abord, il est impératif de préparer un terrain idéal c'est-à-dire qu'il faut d'abord ressusciter la Casbah.».

Labidi maintient sa plainte contre Hanoune

Conflit d'intérêt. *Le bras-de-fer entre l'ex-ministre de la culture Nadia Labidi et la secrétaire générale du PT pourra se poursuivre au sein des tribunaux au vu de la détermination de l'une comme de l'autre d'en découdre.*

Azzedine Mihoubi a pris, avant-hier ses nouvelles fonctions à la tête du ministère de la Culture en remplacement de Nadia Labidi suite au remaniement ministériel opéré jeudi dernier par le président de la République.
L'occasion pour Labidi de préciser, en tout premier lieu, que son passage à la tête du ministère de la Culture a été «riche» au regard des activités, des expériences, du travail et des personnalités culturelles rencontrées. Elle a souhaité que le nouveau ministre de la Culture poursuive le travail initié pour le développement du secteur de la culture en Algérie, appelant les cadres à lui apporter leur soutien afin de «préserver la culture algérienne authentique, source de fierté pour l'Algérien, et de la hisser à la place qui lui sied».
Mais pas que cela puisqu'elle a évoqué la plainte déposée contre la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, pour diffamation», rappelant qu'«il est inconcevable de diffamer une personne quel que soit son rang». Elle a réitéré sa «confiance» en la justice, estimant que dans la politique, il y a «des positions et une morale».
Le 7 mai 2015, Mme Labidi avait porté plainte contre Louisa Hanoune pour diffamation devant la tribunal de Sidi M'hamed, après les déclarations de celle-ci l'accusant de «mauvaise gestion» du secteur de la culture et d'être au «centre d'un conflit d'intérêt».
Cette détermination de l'ex-ministre de la culture d'aller au bout de sa démarche, vient au lendemain de l'autre exprimée par la secrétaire générale du PT.
Louisa Hanoune a, pour rappel, enclenché la procédure de désistement de son immunité parlementaire qui lui permettra de répondre à la plainte déposée à son encontre par Nadia Labidi il y a quelques jours. «J'ai saisi par écrit Mr le président de l'Assemblée populaire nationale et Mr le ministre de la Justice pour les informer que j'abandonne l'immunité parlementaire et qu'ils peuvent entamer les démarches normalement dans ce sens. J'attends leurs réponses», affirme la patronne du FLN, soutenant vouloir «démontrer ne pas avoir inventé les accusations contre moi». Et de déclarer dans un entretien accordé à un journal électronique, «avoir beaucoup ri en lisant sa lettre dans laquelle elle me menaçait de poursuite judiciaire». «Je suis allée en prison sous le parti unique et je n'ai pas renoncé à mes combats une fois sortie de prison, d'ailleurs la détention avait forcé mon destin. Durant la décennienoire, jerecevais des menaces de mort et je n'ai pas renoncé à mes positions. Durant mon premier mandat de député, je recevais des menaces de mort écrites avec des délais me demandant de démentir mes propos par exemple au sujet des disparus de la tragédie nationale. Je n'ai pas changé de position. Aujourd'hui aussi, je ne renoncerai pas, je vais continuer», ajoute-t-elle.
Hanoune qualifie la décision de la ministre de la culture de l'ester en justice de précédent. Cela «sans qu'elle demande l'aval de personne. Même le Premier ministre n'était pas au courant et j'en suis certaine. Donc elle va assumer ses responsabilités «, poursuit-elle. «Ça ne sera pas mon procès mais celui du siphonage de fonds publics, de la prédation, du conflit d'intérêts… «, estime encore ,la secrétaire générale du PT.

Katia Kouchi

Me Miloud Brahimi dénonce « une loi ridicule » sur l'acte de

Mécontentement. Le syndicat national des médecins résidents appelle ses adhérents à des sit-in dans tous els CHU du pays pour aujourd'hui lundi.

C'est là l'une des résolutions d'une réunion tenue samedi à Alger en présence des représentants des facultés de médecine de différents wilayas du pays, à l'exception de ceux de Annaba. Avec à l'ordre du jour la refonte de la formation pédagogique au cours du résidanat une discussion autour de l'arrêté 709 du 6 décembre 2010.
Pour les présents, le système pédagogique ne porte que son nom, les médecins résidents des différentes spécialistes se disent = insatisfaits de la progression et de la qualité de la formation. De ce fait, ils jugent «urgent» sa réforme criée et décriée à maintes reprises. Et d'estimer qu'il est «illusoire de penser perpétuer l'évaluation sommative et sanctionnant sans définir des objectifs pédagogiques clairs et pertinents». De surcroît, ajoutent-ils, «le carnet de résident totalement inadapté et dépassé face à l'exigence que demande la médecine d'aujourd'hui».
La réactualisation des programmes d'enseignement, leur méthodologie et la révision des mécanismes de l'évaluation ne doivent pas rester un projet
Concernant l'article 709, il est jugé «inadapté et sans effet» compte tenu de ses visas et références anciennes (comme le décret 96-149 du 27 avril 1996 portant statut du résident des sciences médicales remplacé par le décret 11-236 du 3 juillet 2011 et contradictoire comme le décret 82-492 modifiant le nombre d'années d'études) le rendant obsolète et hors d'état d'application.
Le ministère de l'enseignement supérieur et de

Y aurait-il « magouille » au niveau de la ligue de football de Bouira ?

Craintes légitimes. *C'est, en tout cas, la question qui mérite d'être posée à en ce qui a été rapporté par le président du club de la Jeunesse sportive de Djurdjura (Haïzer), Saïd Roudjiat en l'occurrence.*

Selon lui et d'après une requête, à transmettre au président de la fédération algérienne de football (FAF) et dont une copie nous a été adressée, « Le bureau de la ligue de football de la wilaya de Bouira est en train de tout faire pour faire accéder un club, la JS Bouaklane, en Régionale 2 au moment où le club de la JS Djurdjura, que je préside occupe la première place alors que le club en question se trouve en deuxième position».
M. Roudjiat expliquera que « la JS Bouaklane s'est vu défalquer deux points, un point en date du 03/03/2015 paru dans le bulletin officiel n° 13 du 08/03/2015 pour « non régularisation des amendes » et un autre point défalqué en date du 18/03/2015 paru dans le bulletin officiel n° 14 du 22/03/2015 pour « non régularisation des amendes ». « Cependant, ajoute-t-il, en date du 29/04/2015, une décison d'annulation des deux sanctions a été prise lors d'une réunion du bureau de ligue et mentionné dans le PV n° 17 ». Au niveau de la ligue, cette décision annulant les deux décision de défalcation serait motivée par le fait que la JS Bouklane se serait acquittée de ces amendes et qu'on ne se serait rendu compte au niveau du bureau de la ligue que plus tard, soit bien après la deuxième pénalité, celle du 18 mars 2015 et bien après sa notification dans le bulletin officiel n° 14 du 22 mars 2015.
Cet argument ne semble pas tenir la route du moment que toute sanction et tout acquittement doivent, en principe, être mentionnés en temps précis.
De plus, le président de la JS Djurjura affirme que « Le club JS Bouaklane ne s'est pas acquitté de ces deux amendes à temps et ce n'est qu'après, bien plus tard après, les deux défalcation que cette décision d'annulation des deux sanction a eu lieu.
Le mandat de paiement qui se trouve au niveau de la DAF de la ligue de football de Bouira est là pour le prouver. ».
Pour lui, « Il y a magouille vu qu'on ne veut pas que la JS Djurdjura accède en Régionale 2».
Notons que lors de l'avant-dernière journée du championnat de wilaya, la JS Djurdjura a étrillé sa rivale de Bouaklane par le score de 3 buts à 1.

Belkacem Mechoub

Medouar : «*Notre destin pour le maintien est entre nos mains*»

Le porte-parole de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de football) Abdelkrim Medouar, a estimé lundi que son équipe devra "impérativement" l'emporter lors des deux dernières journées pour assurer son maintien.
"Notre destin pour le maintien est entre nos mains. Nous devons gagner d'abord à domicile face au NA Hussein Dey et en déplacement face à l'USM Alger pour éviter la relégation, sans attendre les autres résultats", a affirmé à l'APS le dirigeant chélifien.
L'ASO Chlef qui reste sur une match nul décroché sur le terrain de l'USM Bel Abbes (0-0), pointe à la 14e place au classement avec 35 points.
"Nous aurions pu gagner à Bel Abbes, ce qui nous aurait éviter les calculs de la fin de saison. Franchement, il y avait place à une victoire, mais un point est bon à prendre", a enchaîné Medouar.
Pour le porte parle de l'ASO, le prochain rendez-vous à Chlef face au NAHD (13e, 36 pts), s'annonce d'ores et déjà "décisif".
"Une victoire face au Nasria nous permettrait de nous repositionner, et de mettre notre adversaire du jour derrière nous, d'autant qu'il s'agit d'un concurrent direct pour le maintien", a-t-il souligné.
Par ailleurs, Medouar a appelé tous les clubs à "respecter l'éthique sportive", précisant que le "championnat de cette saison est tellement serré que le trio qui descendra en Ligue 2 ne sera connu qu'à l'ultime journée".
Engagée en Coupe de la Confédération, l'ASO Chlef a été éliminée par les Tunisiens du Club Africain aux 1/8es de finale (aller 1-1, retour 1-0).

Finales de la coupe de wilaya de Bejaia de football le Samedi 23 Mai 2015 au stade Benallouache de Béjaia

Les finales de la coupe de wilaya de Bejaia auront lieu Samedi 23 Mai 2015 au stade Benallouache de la ville de Béjaia et les rencontres auront lieu comme suit :
9 h 30 : Finale U13 – ORB Akbou / JSM Béjaia
10 h 30 : remise des trophées coupe et des récompenses pour les champions de la catégorie.
11 h : Finale U15 – MO Béjaia / USO Amizour
12 h 30 : remise des trophées coupe et des récompenses pour les champions de la catégorie.
13 h 30 : Finale U17 – JS Ighil Ouazzoug / RC Seddouk
15 h : remise des trophées coupe et des récompenses pour les champions de la catégorie.
15 h 30 : Finale U20 – CRB Aokas / OS Tazmalt
17 h 30 : remise des trophées coupe et des récompenses pour les champions de la catégorie.
Remise des récompenses aux champions seniors : USM Béjaia – ARB Barbacha – AS Taassast.

Hafit Z.

Belaili demande l'engagement d'un «grand entraîneur» pour l'USM Alger

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Youcef Belaili, a demandé l'engagement d'un "grand entraîneur" pour son équipe afin de conforter ses chances de remporter la Ligue des champions d'Afrique-2015, remettant en cause les compétences de l'actuel coach du club, l'Allemand Otto Pfister. L'international algérien, qui s'exprimait au micro d'Echourouk TV, a a imputé à son entraîneur la responsabilité de la mauvaise passe de son équipe en championnat de Ligue 1 algérienne.

"Sachez que les bons résultats réalisés sur la scène africaine sont l'oeuvre des joueurs eux mêmes, car à l'USMA certains qui nous encadrent ne savent rien au football", s'est-il insurgé.
Les Rouge et Noir de la capitale, champions d'Algérie en titre, ont perdu le pari de préserver leur sacre. Pire, ils n'ont pas encore assuré leur maintien parmi l'élite à deux journées de la fin de la compétition nationale.
L'équipe n'a plus gagné en championnat depuis sept matchs. Samedi dernier, elle a été de nouveau tenu en échec à domicile face au MO Béjaia (1-1).
Pfister (78 ans) avait succédé au Français, Hubert Velud, en décembre dernier. Sous sa houlette, l'USMA s'est qualifiée à la phase des poules de la Ligue des champions, mais elle a marqué le pas aussi bien en championnat local qu'en Coupe d'Algérie.
Le club algérois évoluera, lors de la prestigieuse épreuve continentale des clubs, dans le groupe B en compagnie de l'ES Sétif, du MC El Eulma (Algérie), et d'El-Merrikh du Soudan. La première journée aura lieu entre le 19 et le 21 juin prochain.

La liste des détenus des événements du 19 Mai 1981

Lycéens (19)
- Mohand Cherif Bellache
- Boukhalfa Bellache
- MohanddLarbiBoutrid
- Salah Taybi
- AzzedineMadaoui
- ZaherChibane
- DjamelMenguelati
- ZaherAouchiche
- Med Salah Messalti
- MokraneAgoune
- ZoubirTarki
- Med Said Belalouache
- AbdenacerYanat
- Ali Benamsili
- Mustapha Brahiti
- FaridZadi
- Med AkliBenalaoua
- AbdelazizMerabet
- Mouloudlaichouchene

Etudiants (03)
- Tari Laaziz
- Zehnati Djamel
- Lamari Gérard Idris

Enseignants (06)
- Ali Gharbi
- Abdelkader Guidjou
- Ali Dai
- Salah Moussouni
- TayebChebi
- Mohamed-Ourabah
- NaitHeddad

Ouvriers & fonctionnaires (06)
- Kamel Merdes
- Khelil Aizel
- Moussa Talbi
- Mouloud Belal
- Hamid Lakhdari
- Moussa Cheurfa

Autres (16)
- Amar Boukedami,
- Smail Ait Meddour,
- Belkacem Souagui,
- Zoubir Chekkar,
- Mebrouk Hamidouche,
- Abdesslam Tiar,
- Smail Maamri,
- Mokrane Baaziz,
- Abdennour Benyahia,
- Abdennour Meldiloufi,
- Abdelmalek Halfaoui,
- Abderrahmane Nasroune,
- Youcef Chilha,
- Hider Chikhoune,
- Zoubir Berkani,
- Amar Idri.

Au total 50 personnes ont étés arrêtées et condamnées à Bejaia, entre des lycéens, étudiants et autres

Béjaia : *la communauté universitaire fête la journée de l'étudiant*

A l'occasion de la journée nationale de l'étudiant, l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, en collaboration avec le club scientifique Amazigh Tumast, l'APC de Bejaia et le comité des fêtes de la wilaya, a tenu à marquer cette journée par l'organisation de la troisième édition du festival de l'étudiant. Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle a été donné dimanche 17 mai à partir de l'Auditorium du campus Aboudaou. Les organisateur de cet événement culturel qui s'étendra jusqu'au mercredi 20 mai ont concocté un programmes aussi riche que varié. Au menu de ce dernier figure des conférences animées par d'imminents professeurs à l'image du Pr. Kamal Bouamra, des représentations théâtrales en lice pour le titre de la meilleure pièce en l'occurrence les troupes Itran, To, Tili, Titdbak entre autres. Les étudiants auront aussi à apprécier récitations poétiques, un tournoi de football pour les garçons et un autre pour les filles, le tout ponctué d'un gala artistique durant la journée du mardi (Aujourd'hui ndlr).

M. Haddad

Le jour où les étudiants algériens

A bâtons rompus. *Djoudi Attoumi est un ancien maquisard, auteur de plusieurs livres sur la Guerre de Libération Nationale. Il est considéré comme le meilleur biographe du Colonel Amirocuhe, ayant été son secrétaire. Il nous parle des circonstances ayant conduit de nombreux étudiants algériens à quitter les bancs des universités françaises en Algérie pour rejoindre les rangs de l'ALN. Entretien.*

Suite de la page une

Comment l'appel a –t-il été suivi ?

« Dans le PC de la wilaya III, nous avons commencé à recevoir des étudiants par vagues. Régulièrement, nous recevions des groupes d'étudiants pendant des mois. Au total, nous avions reçus trente-six étudiants de Bougie, cinquante-six de Tizi-Ouzou, vingt du Lycée Albertini de Sétif, et entre trente et quarante d'Alger, soit plus de cent cinquante étudiants. Ce fut la même chose dans l'ensemble des wilayas. Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet, j'en ai parlé dans le tome II de mon livre sur « Amirouche à la Croisée des chemins » en page 251. Sur l'ensemble des étudiants, seuls quatre ont été impliqués dans l'affaire dite de la « Bleuite ». Mais ils ont été libérés par la suite. Deux autres sont morts les armes à la main. A l'indépendance, une quinzaine était encore en vie. Certains le sont encore aujourd'hui. »

Que représentaient les étudiants en termes de quantité dans la population algérienne ?

« Jusqu'en 1962, seuls 19% des algériens avait fréquenté l'école primaire, contre plus de 80% des français. Au secondaire, moins d'un algérien sur cent y avait accès. Et au supérieur le pourcentage d'Algérien était de 0,06%. Soit un nombre infime de la population. 90% de la population algérienne était quasiment analphabète, à certains moments. Parmi nos étudiants à l'université, 9% de nos étudiants avaient suivi des études de Droit, 7% de Médecine, 11% de Pharmacie, 7% de Lettres et 11% en Sciences. Après l'indépendance, certains ont repris leurs études. »

Comment étaient accueillis les étudiants à leur arrivée ?

« D'abord, il faut signaler qu'Amirouche les avait très bien accueillis et s'était occupé d'eux. Il avait pris en charge leur formation. Il fallait les initier au maniement des armes, aux méthodes de travail et les intégrer dans les différents groupes. La plupart ont été affectés au service des PC, ou ils ont travaillé comme secrétaires particuliers des responsables importants. Quelques-uns ont rejoint les unités combattantes à leur demande. Très vite, ils ont reçu le grade d'officiers et ont très largement contribué à relever le niveau intellectuel dans les maquis. Jusque- là, la plupart des combattants étaient des ouvriers ou des paysans, sans niveau d'instruction particulier. L'arrivée de ces étudiants leur a donné confiance et a renforcé leur fierté d'être dans l'ALN et ajoutant à sa crédibilité. »

Comment les autorités françaises ont-elles réagi à ces désertions ?

« D'abord il faut rappeler que le 19-Mai 1956 fait suite à l'affaire dite « oiseau bleu », lorsque les services spéciaux français avaient décidé de créer des contre-maquis, pour combattre l'ALN de l'intérieur. Cette opération a échoué, parce que Krim Belkacem en a été informé par des combattants sur le terrain. Ainsi, plus de mille deux cents militants ont été recrutés par l'armée française, armés et entrainés afin de constituer un contre maquis. Ils avaient choisi la Kabylie maritime, depuis Azazga, Tigzirt, Azeffoun et Yakouren. Et d'autres villages encore. Mais ces militants ont su jouer le jeu, et se retourner contre l'armée coloniale, avant de rejoindre l'ALN avec armes et bagages. Cette opération qui était censée détruire l'ALN avait au contraire renforcé notre Armée de Libération nationale par l'apport de mille deux cents combattants supplémentaires avec leurs armes. L'opération avait été une humiliation pour l'armée coloniale. Sa réaction a été, par exemple à Béjaia, d'envoyer des boursiers algériens à Bordeaux pour y faire leurs études et de les éloigner de la tentation de rejoindre les maquis. C'était le maire de Bougie de l'époque, Augarde, qui en avait pris l'initiative. Ce sont ces gens-là que j'appelle « les imposteurs de l'Histoire ». Car après l'indépendance, ils sont revenus en Algérie et ont occupé des postes importants dans les rouages de l'administration et les services du jeune Etat. »

Et pour la Bleuite, alors ?

« Justement, l'autre opération était la Bleuite. Elle a été organisée par les services spéciaux pour effacer l'humiliation subie lors de l'opération 'Oiseau bleu'. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, ces services spéciaux avaient acquis une grande expérience de la seconde Guerre Mondiale, et de la guerre d'Indochine. Ils avaient la formation, l'expérience et les moyens. Et ce n'était pas tout. Le général Duffour avec le préfet Papon ont organisé une grande opération militaire qui consistait à bombarder les maquis et

Il y a 34 ans,

«Le soleil se lève tous les jours pour chaque citoyen(ne). Heureusement qu'il n'est pas important à coups de devises, sinon il ne brillerait que pour une classe donnée.»
A dit un jour Matoub Lounes

Par Mokrane Aggoune*

Contribution. La remémoration d'un événement qui a marqué notre région cela fait 34 ans, le 19 mai 1981 est une journée qui appartient au domaine des luttes populaires pour les libertés, contre l'oppression et la négation. La mise sous éclairage est salutaire à plus d'un titre car ces événements sont aussi décisifs que ceux d'avril 80 de Tizi-Ouzou.

Même s'il est fait beaucoup référence, exclusivement dirions-nous, dans les écrits et dans la mémoire collective, au mouvement d'avril 80 qu'à celui de mai 81. Ces deux événements sont bel et bien le socle de ce qui est communément appelé le printemps berbère.

Notre printemps a duré une année ; du 20 avril 1980 à Tizi au 19 mai 1981 à B'gayet. Les revendications que nous avons mises en bannière alors étaient : la « libération inconditionnelle des détenus de Berrouaguia de 1980 », « la reconnaissance de l'arabe algérien et de tamazight », « la prise en compte du rapport du séminaire de Yakouren dans la définition de la politique culturelle », « non au détournement du projet d'une université à Bejaia » entre autres requêtes transcrites dans un tracte.

Evénements du 19 mai 1981 à Bgayet

Ce jour là fut la confirmation d'une lame de fond qui démarrera à Tizi-Ouzou un an plus tôt. Une très grande marche pacifique fut organisée par des lycéens, dont je faisais partie ; étant lycéen au lycée El-hamadia Bejaia. Nous étions épaulés par quelques uns de nos professeurs, rejoints par des travailleurs, des chômeurs, des étudiants venus depuis des universités d'autres régions du pays.… Nous avons utilisés nos draps de l'internat pour confectionner des banderoles, nous avons utilisé les moyens de l'UNJA pour imprimer des tractes. Nous avons disposé de moyens plus que limité mais d'une volonté inébranlable pour donner de l'épaisseur et de la voix au cri en vogue alors «IMA…ZI…GHEN».

Des milliers de personnes grossirent les rangs de notre marche, pacifique au départ, à la charge des forces de l'ordre la manifestation dégénérèrent alors en barricades, puis en émeutes. Le soir même, des échos parvinrent partout et la révolte embrasa la vallée de la Soumam.

A Seddouk les jeunes prirent possession de la mosquée et utilisèrent ses hauts parleurs pour lancer des appels à la population. A Sidi-Aich la kasma FLN est réduite en ruines en quelques secondes, les mêmes scènes étaient observées à Akbou, El-Kseur, Amizour, ...

Les arrestations arbitraires puis les condamnations à de lourdes peines dans des procès expéditifs, ont été la réponse du régime à notre endroit. A travers les localités de la wilaya de Bejaia on a enregistré 53 détenus qui ont croupi dans les prisons froides durant plus d'une année pour avoir exprimé publiquement une demande de prise en compte de notre identité et de notre culture.

Apres le coup de starter d'avril 1980 à l'université de Tizi-Ouzou et la tres forte mobilisation vint le contre coup ;un « essoufflement » se fait ressentir …retombe temporairement la pression et une ambiance de morosité prend le dessus suite à la répression officielle en début 1981du pouvoir dans le «débat officiel sur le dossier culturel».

La communauté estudiantine éreintée par un intense activisme durant l'année écoulée ne se trouvant pas prête à un affrontement plus important, l'université se laissa gagner par un découragement renfloué.

Et paradoxalement c'est la libération des détenus de B'gayet qui allait booster la mobilisation de nouveau et maintenir une certaine « vitalité » chez la communauté universitaire.

Les mobiles du soulèvement du 19 mai 1981

Les causes du soulèvement du 19 mai 1981 sont à sérier en deux catégories : une de nature socio-économique et une autre politique.

La vraie cause du cancer gardée secrète

Medecine naturelle. *Le lauréat du prix Nobel, le Dr OttoWarburg H, a consacré sa vie à l'étude et à la cause du cancer. Dr Warburg était directeur de l'Institut Kaiser Wilhelm (aujourd'hui Institut Max Planck) pour la physiologie cellulaire à Berlin.*

Otto Heinrich Warburg, né le 8 Octobre 1883 à Fribourg-en-Brisgau (Bade-Wurtemberg), mort à Berlin, était un médecin, physiologiste et biochimiste allemand. Docteur en chimie et docteur en médecine, il fut lauréat du Prix Nobel physiologie et médecine pour sa découverte de processus-clés de la respiration cellulaire et de différents systèmes enzymatiques. Ayant démontré que les cellules cancéreuses changent leur métabolisme pour passer à un métabolisme anaérobie Il a formulé l'hypothèse, non confirmée, que le cancer ne peut pas se développer dans un milieu riche en oxygène. Parmi ses étudiants, le plus illustre est Hans Adolf Krebs, prix Nobel lui aussi en 1953.

Le Dr Warburg a été l'un des éminents physiologistes du 20ème siècle, et il a découvert que la cause du cancer est une acidité trop importante dans le corps, signifiant que le pH dans le corps est en dessous du niveau normal de 7,365, qui constitue un état « acide ». Warburg a étudié le métabolisme des tumeurs et la respiration des cellules et a découvert que les cellules cancéreuses persistent et prospèrent dans un pH plus faible, à 6,0, à cause de la production d'acide lactique et d'une concentration élevée en CO2. Il croyait fermement qu'il y avait une relation directe entre le pH et l'oxygène. Un pH plus élevé, qui est alcalin, signifie qu'il y a une concentration plus élevée en molécules d'oxygène, tandis qu'un pH plus faible, qui est acide, signifie qu'il y a une concentration plus faible d'oxygène… c'est cette même oxygène qui est nécessaire pour garder des cellules saines. En 1931, il a été lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine pour cette importante découverte sur la cause du cancer. Il a déclaré : « les tissus cancéreux sont acides, alors que les tissus sains sont alcalins. L'eau se divise en ions H+ et OH-, s'il y a un excès d'H+, c'est acide ; s'il y a un excès d'OH-, alors c'est alcalin.» Dans son ouvrage Le métabolisme des tumeurs, il a prouvé que « toutes les formes de cancer sont caractérisées par deux conditions de base : l'acidose et l'hypoxie. Le manque d'oxygène et l'acidose sont les deux faces d'une même pièce: si vous en avez une, vous avez l'autre. » « Toutes les cellules normales ont un besoin absolu d'oxygène, mais les cellules cancéreuses peuvent vivre sans oxygène , c'est une règle sans exception. Privez une cellule de 35 % de son oxygène pendant 48 heures, elle pourra devenir cancéreuse. »

Le Dr Warburg a clairement démontré que la première cause du cancer est un manque d'oxygène, ce qui crée un état acide dans le corps humain. Le Dr Warburg a découvert que les cellules cancéreuses sont anaérobies et ne peuvent pas survivre en présence de niveaux élevés d'oxygène, que l'on trouve dans un état alcalin .

Comprendre le pH , la cause du cancer et pourquoi on a le cancer ou d'autres maladies

D'après les recherches du Dr. Enderlein, une guérison totale de maladies chroniques, ne peut arriver que lorsque le sang est ramené à un pH normal, légèrement alcalin.

Cause du cancer : pourquoi le pH devrait-il nous concerner ?

Etant donné que nous sommes faits à 60-70% d'eau, le niveau du pH a des effets très profonds sur la chimie du corps, la santé et les maladies. Tous les mécanismes régulateurs (respiration, circulation, digestion, production hormonale) ont pour but d'équilibrer le pH, en débarrassant le corps et les tissus des résidus acides sans endommager les cellules vivantes. Si le pH dévient , trop acide ou trop alcalin, les cellules s'empoisonnent avec leurs propres déchets toxiques et meurent. Comme les pluies acides sur une forêt et des déchets alcalins dans un lac, un pH déséquilibré corrode les tissus humains, consumant les milliers de kilomètres de veines et d'artères, comme les produits corrosifs s'attaquent au marbre. S'il n'est pas régulé, un pH déséquilibré peut interrompre les activités et fonctionnements cellulaires, comme les battements de cœur et les étincelles entre les neurones du cerveau.

La cause du cancer est liée à 2 facteurs qui sont toujours présents lors d'un cancer, le pH acide et le manque d'oxygène

En apprenant à manipuler ces deux facteurs qui seraient la cause du cancer , on peut réduire ou inverser le processus du cancer. Rappelons-nous que le pH est un nombre exponentiel de 10 ; donc une petite différence dans le pH se traduit en grosse différence dans le nombre d'ions OH-. En d'autres mots, un sang avec un pH de 7.45 contient 64.9% plus d'oxygène qu'un sang donc le pH est 7.3. Le cancer a besoin d'un environnement acide/pauvre en oxygène pour survivre et se développer. Les patients en phase terminale d'un cancer sont environ 1000 fois plus acides qu'ils ne devraient l'être. Cela veut dire un niveau d'oxygène dangereusement critique au niveau cellulaire. En l'absence d'oxygène, le glucose fermente et devient acide lactique. Cela baisse le pH des cellules. Le pH des urines et de la salive des patients en phase terminale de cancer se situe très souvent entre 4.0 et 5.5. Quand le cancer se transforme en métastases, le pH chute d'avantage. Nos corps ne peuvent pas lutter contre la maladie si le pH n'est pas proprement équilibré. En d'autres termes, c'est «alcalinise ou meurt».

Liste des aliments les plus alcalinisants : sante-nutrition.org/quels-sont-les-aliments-les-plus-alcalinisants

Sources
- Oxford Reference
- The classic: The chemical constitution of respiration ferment.
- The root cause of cancer – Noble prize Winner Dr. Otto H Warburg . Dr. Warburg has devoted his life to study the causes of cancer.
- Curing Cancer: Nobel Laureate Otto Warburg
- Otto Heinrich Warburg (1883-1970)
- Otto Warburg

Adapter sa consommation de protéines pour vivre plus longtemps

Selon une étude réalise par des chercheurs américains de l'Université de Californie du Sud, dirigés par Valter Longo et Eileen Crimmins, une alimentation trop riche en protéines et notamment en protéines animales avant 65 ans augmenterait sensiblement le risque de cancer et de décès précoce.

Ces travaux ont permis d'analyser les données concernant 6 381 personnes de plus de 50 ans suivies pendant près de 20 ans. Les participants consommaient en moyenne 1823 calories par jour, dont 51 % provenaient de glucides, 33 % de matières grasses et 16 % de protéines, dont les deux tiers étaient des protéines animales. Trois groupes ont été constitués : le groupe « riche » en protéines (20 % ou plus de leurs calories provenant des protéines), le groupe « modéré » (de 10 à 19 % de leurs calories provenant des protéines), et enfin, le groupe « faible » en protéines, avec moins de 10 % de calories provenant des protéines.

Résultats : les participants ayant une consommation élevée de protéines (20 % ou plus de l'apport total en calories) avaient un risque de cancer 4 fois plus élevé que ceux qui en consommaient faiblement (moins de 10 % de l'apport en calories). Ceux qui avaient une consommation modérée (10 % à 19 %), avaient un risque 3 fois plus élevé.

Les personnes du premier groupe présentaient également un risque global de décès accru de 74 % par rapport à celle du groupe « faible » en protéines. L'étude montre que le simple passage du groupe « modéré » au groupe « faible » permet de réduire le risque de décès précoce de 21 %.

Pour expliquer ces résultats, les chercheurs soulignent que les protéines contrôlent le facteur de croissance analogue à l'insuline (IGF-I) qui est une hormone de croissance aidant le corps à grandir mais étant aussi liée à la susceptibilité au cancer, expliquent les chercheurs.

Selon cette étude, les protéines contrôlent le facteur de croissance analogue à l'insuline (IGF-I) qui est une hormone de croissance impliquée dans le risque de cancer. Néanmoins, ces scientifiques précisent que les niveaux d'IGF-I diminuent de manière importante après 65 ans, ce qui entraîne une fonte musculaire et que, si un apport élevé de protéines à l'âge moyen n'est pas recommandé, il devient souhaitable pour les personnes âgées. Ces résultats confirment les recommandations des autorités de santé américaines qui préconisent de consommer 0.8g de protéine par Kg de poids corporel, soit 45 à 50 grammes par jour de protéines, pour une personne pesant 60 Kg.

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 31

L'Algérie tente de minimiser ses pertes avec ses partenaires
« L'Algérie a perdu quelque 3 milliards de dollars entre 2005 et 2010, soit depuis la signature de l'Accord d'association avec l'UE et le démantèlement tarifaire que ledit accord contenait, jusqu'à ce qu'il soit gelé par la partie algérienne pour en limiter les dégâts. »
- Pauvre riche Algérie ! Ils l'ont U.E (eu eux).

Le lait en sachet manque à Tizi Ouzou
«Une pénurie qui peut faire mal»
- Avant, les Tizi-Ouziens faisaient bouillir le lait, maintenant c'est le lait qui les fait bouillir…

JS Kabylie Fabbro prend les commandes de la barre technique
«L'ex-entraîneur du Mouloudia d'Alger est plus décidé que jamais à réaliser quelque chose de spécial avec les Canaris.»
- Attention ! S'il ne connaît pas la technique des commandes, il risque de dire un jour «je me barre»…

La situation en Syrie demeure précaire : violences dans la région d'Alep
« D'intenses bombardements ont secoué la province syrienne d'Alep (nord) et deux personnes ont été tuées à la frontière dans le nord du Liban. »
- Rectificatif : Violences dans la région d'Al «help ».

Les automobilistes qui prennent l'autoroute l'ont remarqué : les palmiers de l'autoroute sont en train de mourir sur pied
« Le paysage a agréablement changé avec la plantation des palmiers tout au long de ses deux voies. L'idée, qui s'inscrit dans le cadre du Cinquantenaire, est bonne. Sauf que ces pauvres palmiers sont en train de mourir les uns après les autres. »
- Normal, après le départ des hôtes, on laisse la place aux Huns…

Les corps communs et les ouvriers professionnels de l'éducation réitèrent leurs revendications
« Rendez-vous à la prochaine rentrée ! »
- En septembre, ça va chauffer avec cette rentrée scolaire sans « c » parce que les autres refusent d'être sensés.

Sahel : vente libre de missiles anti-aériens dans la région
« Le quotidien espagnol «El Pais» affirme dans son édition d´hier avoir eu accès à des «rapports confidentiels» élaborés par un certain nombre de gouvernements des pays de l´Union européenne sur la présence d´armes anti-aériennes sophistiquées au Sahel. »
- Koulchi sahel au Sahel…Au fait, l'anagramme de sahel est «hélas».

Les parkings publics et privés dictent leur loi «parkingueurs», nouveaux maîtres des rues
« Les locataires des parkings publics sont en colère en raison des horaires de fermeture. Au-delà de 22 heures, personne n'a le droit de stationner dans ces lieux. Un embarras de plus en cette saison estivale. »
- Gare ! Après 22 heures, le public est privé et est en proie à la rage. A lui de chercher hypothétiquement un garage en supportant en plus ce mot formé de « gare » et de « rage ».

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com
FRANÇOIS HOLLANDE SUITE À LA VISITE DU PREMIER MISNISTRE FRANÇAIS EN ALGÉRIE
"IL EN REVIENT SAIN ET SAUF"
COMME SI QU'ON ALLAIT LES MANGER !!
.. TOUT SAUF LE PORC
Sofiane

L'ACTU MOTS À MAUX

Le décret publié au Journal officiel : Le crédit à la consommation entre en vigueur

Le crédit à la consommation sera relancé comme prévu par le ministère du Commerce avant le mois de Ramadhan. Le décret exécutif du 12 mai 2015 relatif aux conditions et aux modalités d'offres en matière de crédit à la consommation a été publié hier au Journal officiel.

- Avant, on ne savait plus où donner de la tête à cause du marasme ambiant ; maintenant, on ne saura plus où donner de la dette parce qu'on sera plus près du prêt…avant de se gratter la tête après.

Azazga La police a empêché un rassemblement de citoyens demandant la fin du blocage de l'APCpour générer des milliers d'emplois

Dernièrement, une marche a été organisée par un millier de citoyens issus de plusieurs villages de la commune pour exiger la fin du blocage de l'APC, fermée depuis le mois de septembre 2014 par d'autres citoyens issus des villages de la même commune, exigeant le départ des élus et la dissolution de l'assemblée.

- Pour débloquer l'APC de Azazga, la population de cette commune propose une seule solution : dissolution…

Première à l'USTHB

Consacrée Journée mondiale du nombre Pi depuis 25 ans, la journée du 14 Mars sera fêtée pour la première fois cette année, en Algérie, à l'Université de Bab Ezzouar, précisément. Ceci à l'initiative de l'association estudiantine « Open Mind », nous signale-t-on.

- Quoi ? Ça va de mal en pis ? Et « pi » après, rien n'empêche de fêter le nombre « Pi » ; et deux fois plutôt qu'une, même avec l'absence d'urinoirs. « I am Pi, and you ? Yes ? Alors, youpi !...

Rénovation

Les équipements des tours de contrôle et bâtiments techniques des aéroports d'Alger, Oran, Constantine, Ghardaïa et Tamanrasset vont être changés. Il semble que l'Etablissement national de la navigation aérienne cherche à mettre à niveau l'ensemble des équipements pour faciliter la tâche aux exploitants.

- Surtout changer ces foutues portes qui ne s'ouvrent pas…

Lem

Mots Fléchés Géants N° 620

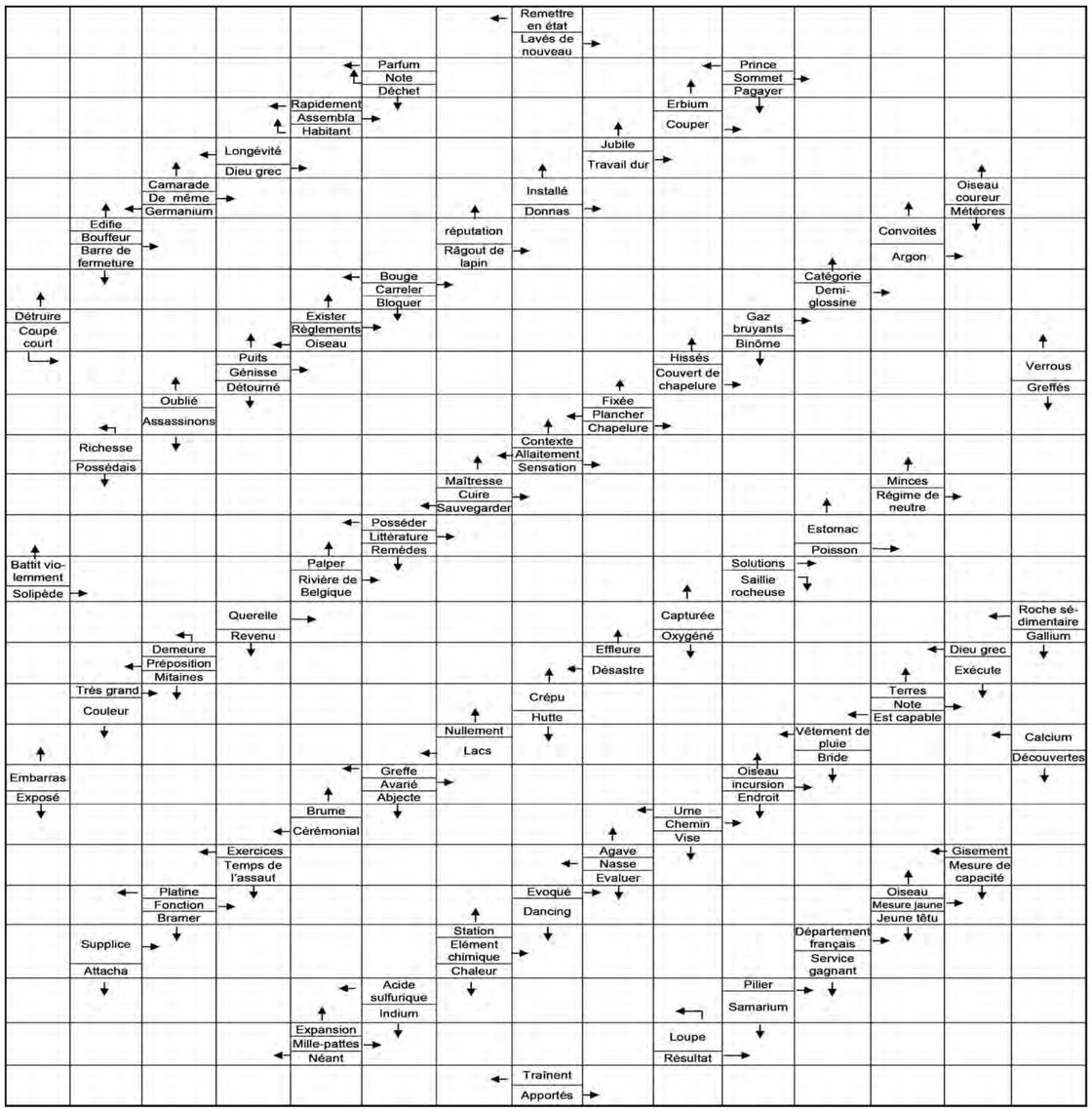

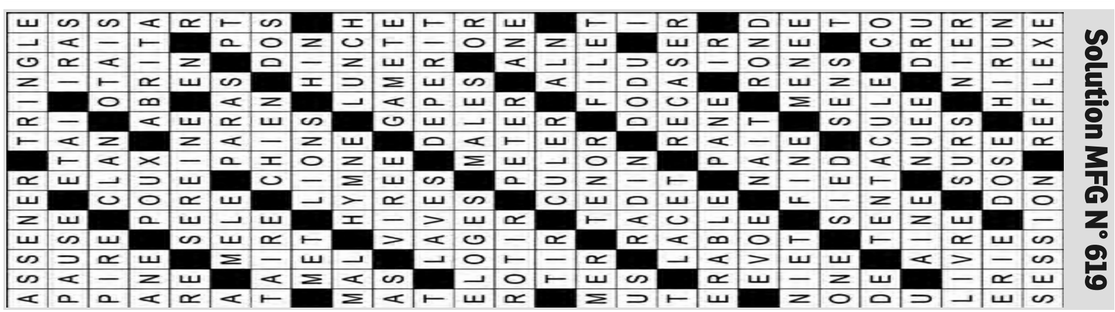

Le wali de Bouira en guerre contre l'incompétence des entreprises

Coup de gueule. *Le wali de Bouira, M. Nacer Maskri, en visite d'inspection hier des chantiers de réalisation de quelques 2458 logements publics locatifs (LPL) et 99 logements promotionnels, a réagi à la lenteur constatée dans l'avancement des travaux.*

Le moins qu'on puisse dire pour cette sortie est que le wali n'a pas du tout été satisfait de l'état d'avancement des travaux, ni convaincu des justifications qui lui ont été données que ce soit par les entreprises ou par les bureaux d'étude. D'ailleurs, il l'a explicitement et vertement fait savoir à certaines entreprises et certains bureaux d'étude jugés défaillants.

D'abord, au niveau des 768 logements, n'a pas du tout apprécié l'anarchie qui règne au sein des entreprises et bureaux d'étude en charge de la réalisation de cet important lot de logements. Tout semble flou dans le travail effectué. On a une nette impression qu'il n'y a aucune adéquation entre les travaux de réalisation et le suivi. A ce sujet, le wali citera, par analogie, le cas de l'école des Beaux-arts dont l'achèvement des travaux devrait avoir lieu 24 mois après leur lancement effectué en septembre 2012 et le théâtre en plein-air, un projet qui aura coûté une bagatelle de 32 milliards de centimes mais qui a battu tous les reccords en matière de retard dans les travaux jusqu'au jour d'aujourd'hui (l'ordre de service a été signé fin du 1er trimestre de l'année 2010 pour un délai de réalisation n'excédant pas les 30 mois). Sur place, le wali a été outré par le manque de professionalisme de certaines entreprises et de certains bureaux d'étude. Aucun planning n'a été fait de manière à donner un idée clairement définie et précise sur l'état d'avancement des travaux. C'est carrément du bricolage auquel on a affaire. Le wali est carrément sorti de ses gonds lors de la visite des travaux de réalisation d'un bloc de 117 logements.

Aucune fiche technique, ni programme de travail n'ont été affichés alors que les responsables de l'entreprise ainsi que ceux du bureau d'étude en charge de cette réalisation. Pire encore, l'entrepreneur ne savait même pas combien il y avait de travailleurs le jour de la visite du wali.

Idem en ce qui concerne l'entreprise Hamami en charge de la réalisation de 100 des 768 logements. Pour lui, le wali a été on ne peut plus clair : « C'est une entreprise défaillante qui est appelée à accélerer la cadence et à faire preuvre de sérieux sinon ce ne sera pas une mise en demeure mais la résiliation du contrat purement et simplement ».

Le cas de l'entreprise Zaïdi en charge de la réalisation de 132 logements LPL est également assez édifiant.

Voilà une entreprise qui a pris ce projet pour un montant dépassant les 32 milliards de centimes et pour un délai de réalisation de 24 mois à compter du 06 novembre 2013. Cependant, ledit projet piétine dans sa réalistion du fait qu'il a « tangué » entre les offres de services de démarrage et de redémarrage, d'arrêt et de reprise jusqu'au jour où l'entreprise avait émis le voeu de résilier le contrat à l'amiable.

Chose que l'administration avait refusé. Les travaux ont repris depuis novembre 2014 avec l'espoir de voir les travaux achevés début septembre 2016. Le wali a conseillé l'entreprise en question d'élaborer un véritable planning et de le suivre minutieusement de sorte qu'elle sera au rendez-vous prévue. L'avant-dernier point inscrit au programme de la visite du wali a concerné l'état d'avance des travaux de la réalisation du « Reste à réaliser » (RAR) des 54 logements individuels, des duplex, avec cours en sus et situé à proximité de la zone boisée d'Errich. Le wali a inspecté le lot 2 et 5 ainsi que les lots 4 et 3.

Dont le démarrage des travaux ont eu lieu le 07 du mois en cours. Le dernier point a concerné les travaux des 168 logements, situé à proximité de la cité 140 logements, appelé communément Ecotec. Là, les choses semblent aller de manières satisfaisantes. Lors d'un point de presse improvisé pour la circonstance, le wali a d'abord tenu son insatisfaction à l'encontre de certaines entreprises et certains bureaux d'étude. Il dira à ce sujet. J'ai effectué, la semaine dernière une viste et je suis revenu aujourd'hui (dimanche dernier, ndlr) et je ne suis pas convaincu car j'ai trouve que cette fois aussi, il n'y a pas de rigueur ». « La preuve, poursuit-il, ils m'ont poussé à m'emporter ». Pour lui, « il y a des entreprises qui ont pris en charge des marchés qui dépassent de loin leurs capacités et qui sont au-dessus de leurs moyens matériels, financiers et humains ». Le wali ajoutera que « j'ai donné un délai de 15 jours pour que les choses aillent beaucoup mieux. J'ai exigé d'eux un suivi quotidien ».

A la question du sacrifice des terres agricoles au profit du béton, notamment en ce qui concerne les nouveaux 52 hectares utilisés pour la réalisation de bâtisses, le wali dira que « Nous avons pris ces 52 hectares à notre corps défendant.

Toutefois, dorénavant, nous éviterons ce genre de sacrifice et nous ferons du sur place c'est à dire qu'à chaque fois où il y a des habitations précaires à démolir, les nouvelles constructions se feront sur le même site ».

Belkacem Mechoub

Laghouat : *de nouveaux plans directeurs d'urbanisme pour 18 communes*

Les études concernant de nouveaux plans directeurs d'urbanisme au profit de 18 communes de la wilaya de Laghouat ont été finalisées, ce qui permettra la création de nouveaux pôles urbains, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Certains de ces plans ont été avalisés et concernent sept communes (Laghouat, Bennacer Benchohra, El-Assafia, El-Kheneg, Oued-Mora, Aflou et Tadjemout). Les études relatives à ceux des communes d'El-Beida, Sidi-Bouzid, Hassi-Delâa et Taouiala sont en cours et devront donner lieu ensuite à des plans d'occupation des sols (POS) pour la projection de nouvelles opérations de construction, selon la même source. Ces études visent à connaitre la nature géotechnique des terrains destinés à l'extension urbaine pour éviter d'éventuels risques naturels, a-t-on souligné. En parallèle, et concernant les POS, quelque 114 études ont été réalisées, dont 90 avalisées et couvrant une superficie de 2.666 hectares, tandis que 14 études (420 hectares) ont été achevées mais non encore avalisées, et le reste est en cours de réalisation, ont précisé les services de la wilaya. Durant l'année 2014, un montant de 56 millions DA a été consommé du total des enveloppes (186 millions DA) allouées pour les études d'aménagement et d'urbanisme, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on signalé.

Le Leadership 2.0, une nouvelle forme d'organisation sociale de l'entreprise

Economie sociale. Une conférence sur le thème de « Leadership 2.0 » a eu lieu dernièrement dans l'amphi de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira sous le thème «Le Leadership 2.0, une nouvelle forme d'organisation sociale de l'entreprise ».

Ladite conférence a été animée par Djamel Misraoui, expert, formateur et spécialiste des questions humanitaires dans le monde arabo-musulman (Il travaille actuellement sur la question du « développement de l'économie sociale et solidarité » au compte de l'Organisation des Nations Unies). Selon lui, le leadership 2.0 est « une nouvelle forme d'organisation sociale de l'entreprise ». En plus clair, elle résume « la capacité d'un leader à influencer et à fédérer un groupe, voire même une entreprise, afin d'atteindre un but commun dans une relation de confiance réciproque et pour une durée limitée ». À la question de savoir quels sont les références qui caractérisent et qui permettent de « produire » un leader d'avenir, l'orateur dira qu'il lui faudra d'abord la maîtrise de plusieurs langues, C'est une espèce de polyglotte, ce qui lui facilitera une meilleure et large communication. A cela s'ajoute, outre la capacité d'apporter un regard neuf sur des demandes nouvelles, le fait que le leader de demain doit avoir la force d'anticipation, l'esprit d'initiative, l'efficacité dans l'organisation ainsi que la créativité.

En outre, ce leader doit, en quelque sorte, parfaire ses connaissance en renouvelant ses compétences pour être « à jour » et rester employable. En somme, le leader de demain doit allier le savoir-faire et le savoir-être pour « le bien-être » de l'entreprise dont il aura la charge. Pour Djamel Misraoui, notre société vit actuellement dans un monde de l'immédiateté, c'est-à-dire, direct et sans délai. Or, en voulant suivre la cadence cette société tombe dans la précipitation. L'avancée technologique avérée des pays développés marque toute la différence entre notre société et les leurs. D'une part, prise par l'étau du concervatisme et des tabous et enchaînée par des « valeurs » aujourd'hui désuètent, notre société peine à s'en défaire au moment où les sociétés dites modernes en font fi. Toutefois, au niveau de l'ONU, « on réfléchit sur des réformes qui concernent la gestion de la vulnérabilité et qui seront mises en oeuvre pour extraire des sociétés des préjugés qui nuisent à leur évolution ».

« Le monde étant devenu une espèce de village globalisé, l'individu est par conséquent au centre de toute démarche vers une citoyenneté globale ». C'est dans ce type de société expurgée des tares acquises que pourra naître la nouvelle notion de leadership, et, par ricochet, ce leader de demain qui, dans une entreprise, aura à assumer plainement ses responsabilités et ce groupe avec lequel une osmose sera créée et établie.

B. Mechoub

Programme Télé

ALGERIE

08h00 : bonjour d'Algérie
09h30 : boudhou 2
10h00 : moudoun mina el aalem
10h30 : mimi et boubou
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en français
12h25 : tous mes enfants
13h45 : tiyarateel mouhit el hadi
14h35 : le médaillon
15h20 : 52 chrono
16h20 : REX GENERATION
16h50 : qaher el bihar
17h15 : takder tarbah
18h00 : journal en amazigh
18h25 : boudhou 2
18h45 : caméra café
19h00 : journal en français
19h25 : le sud en 13
20h00 : journal en arabe
20h45 : familetna
21h45 : trésors d'Algérie
22h25 : Expression livre
23h15 : tinhinan

RMC DÉCOUVERTE HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:40 Les mystères de l'univers
12:20 Top Gear USA
13:10 Storage wars : adjugé,vendu
15:10 Enchères à tout prix
15:40 Chasseurs de tornades
17:20 Wheeler Dealers - occasions à saisir
19:00 Car S.O.S.
20:45 SOCIÉTÉS SECRÈTES
21:45 Inside zone 51
22:35 LES ÉNIGMES DE L'HISTOIRE
23:30 Les derniers jours de Ben Laden

Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
13:45 Les Cordier, juge et flic
15:25 Commissaire Cordier
17:15 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui a la robe
20:50 LA CHAMBRE DU FILS
22:45 COCO CHANEL ET IGOR STRAVINSKY
01:00 J'ai dit oui à la robe

TF1

06:25 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:55 Les feux de l'amour
15:10 L'impensable vérité
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 FOREVER
23:30 Euro Millions
23:35 Blacklist
02:00 Les experts : Miami
03:00 Affaires non classées
04:45 Musiques
05:05 Au nom de la vérité
05:30 Petits secrets entre voisins

france 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal de 13 h
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:20 Mon food truck à la clé
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 L'Eurovision, l'instant, Météo
20:55 SECRETS D'HISTOIRE
22:50 INFRAROUGE
00:35 Dans quelle éta-gère...
00:40 Secrets d'histoire
02:15 Déconne cheese
02:20 Tout une histoire
03:25 L'histoire continue
03:55 Infrarouge
04:45 Courant d'art
04:55 Grandeurs nature
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Dans votre région
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
12:00 Le 12/13
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 PLUS BELLE LA VIE
22:35 Grand Soir 3
23:15 LE DIVAN DE MARC-OLIVIER FOGIEL
00:35 Couleurs outremers
01:00 Espace francophone
01:25 Midi en France
02:25 Plus belle la vie
02:50 Les Grands du rire
04:25 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

06:20 La semaine des Guignols
06:50 Zapping
06:55 Le before
07:18 Météo
07:20 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 Météo
08:00 Zapsport
08:05 Burning love
08:30 Last days in Vietnam
10:05 L'intégrale du zapping
10:45 Tammy
12:25 La nouvelle édition
12:50 La nouvelle édition - 2e partie
14:03 Les marches de Cannes
14:05 True detective
15:55 Zapping de la semaine
16:20 World war Z
18:10 Le before
18:40 Les marches de Cannes
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 DEUX JOURS, UNE NUIT
22:35 CARICATURISTES - FANTASSINS DE LA DÉMOCRATIE
00:20 Ida
01:40 Surprises
01:50 Boxe pieds-poings
03:30 Foot europe express
04:15 La data room
05:15 Made in France

arte

06:00 Paysages d'ici et d'ailleurs
06:45 Vox Pop
07:15 Yourope
07:45 Jurassic fight club
08:30 X:enius
08:55 Homo et alors ?!?
09:50 Tu ne seras pas gay
10:45 Escapade gourmande
11:40 Les Alpes vues du ciel
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Jeremiah Johnson
15:40 Pékin, sur les ailes des pigeons siffleurs
16:25 Les derniers secrets de l'armée de terre cuite
17:20 X:enius
17:45 La cuisine ant-gaspi
18:15 Voyages en pays nordiques
19:00 Les parcs nationaux américains
19:45 Arte Journal
20:05 Cannes - L'instant d'avant
20:10 28 minutes
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 LES MILLIARDS DE MOSCOU
21:45 Les voisins de Poutine
22:50 DANS LA PEAU DE KIM JONG-UN
23:55 Un tribunal pour les crimes de Khomeiny
00:55 Robert Mugabe
01:45 Fargo
03:20 Yourope
05:15 Schubertiade
05:55 Paysages d'ici et d'ailleurs

M6

06:00 M6 Music
07:05 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:40 Princesse Sofia
08:05 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Météo
08:50 M6 Boutique
10:00 90210
10:50 Devious maids
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 Pour quelques kilos de trop
15:45 Katya : victime de la mode
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 THE ISLAND : SEULS AU MONDE
23:00 THE ISLAND, LES SECRETS DE L'ÎLE
00:50 Ringer

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:53 Consomag
09:00 Les maternelles
10:15 Terre des mondes
10:45 Faune d'Europe
11:45 La quotidienne
13:00 Poivre & Sel - Deux oursons en Arctique
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Martin autour du monde
15:40 Traditions et saveurs
16:35 Les 100 lieux qu'il faut voir
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 ESCROQUERIES SENTIMENTALES - MODE D'EMPLOI
21:45 CORÉE DU NORD LA GRANDE ILLUSION
22:35 C dans l'air
23:40 Entrée libre
00:00 Quand les requins quittent la mer
00:55 Tazieff - Allègre
01:45 Entre terre et ciel
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

07:00 Ninjago
07:55 Tortues Ninja
08:50 Ultimate Spiderman
09:30 Avengers rassemblement
10:40 Il était une fois l'homme
11:35 Shaun le mouton
11:45 Mission invisible !
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:35 Une saison au zoo 2
15:10 Un gars, une fille
15:45 Shaun le mouton
15:55 La famille de la jungle
16:45 Slugterra
17:25 Dr. Pantastique
17:50 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 3
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 PERMIS DE CONDUIRE
22:00 Permis de conduire
23:15 PERMIS DE CONDUIRE
00:25 Je vous demande de vous arrêter !
01:55 Le point quotidien
02:10 Bons plans
02:15 Monte le son, le live - Printemps de Bourges 2014
04:55 Un gars, une fille
05:40 Chaplin

8

06:45 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
12:30 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
17:00 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 LA TÉLÉ DES INCONNUS
22:55 CQFD ! CE QU'IL FALLAIT DÉTOURNER !

W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:20 Un dîner presque parfait
18:45 Las Vegas academy
20:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:50 BAD COMPANY
23:00 ENQUÊTE D'ACTION

TMC

06:45 TV Achat
08:45 Alerte cobra
09:40 La clef des secrets
11:30 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:30 New York police judiciaire
16:55 Monk
19:40 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 90' ENQUÊTES

NT1

07:00 TV achat
09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:35 Un bébé à bord
15:15 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Undercover Boss USA
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
20:50 SUPER NANNY
00:15 Obèses : perte de poids extrême

gulli

12:45 Les aventures de Chuck et ses amis
13:10 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 Objectif parents cool
14:54 G ciné
15:00 Team galaxy : le collège de l'espace
15:45 Mes tubes en signes
16:00 Wazup
16:05 Les chroniques de matt hatter
16:35 Grojband
17:30 Monstres contre aliens
20:10 Ruben et les p'tites toques
20:15 Les Parent
20:40 Arthur à New-York
20:45 MISSION IMPOSSIBLE
00:20 Ratz
01:10 Inspecteur Gadget

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAU			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P14 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

MINISTERE DE L'HABITAT , DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'HUSSEIN –DEY
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 099916000876756

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°18/2015

L'office de promotion et de gestion Immobilière d'Hussein dey dont le siège social est à la cité AMIROUCHE, bâtiment « D » Hussein Dey – Alger , lance un avis d'appel d'offres national ouvert relatif à la sécurité des personnes et le gardiennage des biens 24 heures sur 24 heures et 07 jours sur 07 jours à l'intérieur du site du projet des 300 logements publics locatifs situés à Zâatria commune de Mehalma , nouvelle ville de Sidi Abdellah , wilaya d'Alger .

Les entreprises de gardiennage et intéressés par le présent avis sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion Immobilière d'Hussein dey, cité AMIROUCHE, bâtiment « D » Hussein Dey – Alger contre paiement des frais de reproduction fixés à 2500,00 DA non remboursables

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charge, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes :

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges,
Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 10 pages 06 et 07 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme, fermé et comporte la mention suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.G.I D'HUSSEIN-DEY
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS D'APPEL D 'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/2015
Portant sécurité des personnes et le gardiennage des biens 24 heures sur 24 heures et 07 jours sur 07 jours à l'intérieur du site du projet des 300 logements publics locatifs situés à Zâatria commune de Mehalma , nouvelle ville de Sidi Abdellah , wilaya d'Alger .

La date de dépôt des offres est fixée au **21ème jour** au plus tard à 12H.00 , à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Le dépôt des offres se fera à l'adresse suivante : **Office de Promotion et de gestion Immobilière d'Hussein Dey , cité Amirouche , Bt « D » , Hussein Dey – Alger**

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13H.00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour fériée un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 08/STN/2015

Le Président de la commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offre national restreint concernant :

*** FOURNITURES POUR MOSQUEES :**

-Lot N° 02: SONORISATION.

Les fournisseurs qualifiées dans le domaine, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au secrétariat du Bureau marché siège de l'APC d'El Harrach, contre un payement de **2000 DA** auprès de la trésorière communale, sise Rue Ahmed Hamidouche El Harrach.

Les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes :

***A/ Offre technique :**
-La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint).
-La déclaration de probité (selon le modèle ci-joint).
-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques y compris les délais de livraison.
-Numéro d'identification fiscale (NIF).
-Un relevé de compte bancaire récent.
-Les trois (03) dernière bilans comptables visés par les services des impôts.
-Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité : (CASNOS-CNAS-Extrait de rôle et NIS).
-Une copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
-Une copie du registre de commerce.
-Attestations de bonne exécution des prestations.
- Statut de l'entreprise éventuellement pour les SARL, EURL, SNC ...
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les SARL, EURL, SNC ...
- Délégation de signature s'il y lieu.
-Attestation de solvabilité bancaire.

*** B/ Offre financière :**
-La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint).
-Le bordereau des prix unitaires dument signée par le soumissionnaire.
-Le détail quantitatif –estimatif de l'offre dument signée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieur autre que l'objet de l'avis d'appel d'offre Cette enveloppe principale abritera les enveloppes relatives aux deux offres distinctes (A et B) et devra être adressées à Monsieur le président de l'APC d'El Harrach, et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE Secrétariat Général, Elle devra porte la mention :

SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N° 08/STN/2015

*** FOURNITURES POUR MOSQUEES :**

-Lot N° 02: SONORISATION.

« A ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze **(15)** jours, à compter de la première date de parution du présent avis à midi **(12H00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de préparation des offres+(90) jours.

N.B :
-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.
-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis, à **14H00**.

Plongée record dans le lac le plus mystérieux de Russie

Recherche. *Des chercheurs de la Société géographique de Russie ont réalisé une plongée record au fond du lac Labynkyr, situé près du village d'Oïmiakon (Iakoutie), l'endroit le plus froid de Russie, a annoncé Tatiana Nefedova, géographe à l'Institut de Géographie de l'Académie des Sciences de Russie.*

Des chercheurs de la Société géographique de Russie ont réalisé une plongée record au fond du lac Labynkyr, situé près du village d'Oïmiakon (Iakoutie), l'endroit le plus froid de Russie, a annoncé Tatiana Nefedova, géographe à l'Institut de Géographie de l'Académie des Sciences de Russie.

"Le chef d'un groupe de chercheurs de la Société géographique de Russie, Dmitri Chiller, a effectué une plongée au fond d'un des lacs les plus froids au monde afin de procéder à des recherches scientifiques. La plongée pourrait figurer au livre Guinness des records", a souligné la géographe russe.
Le lac Labynkyr est situé dans une des régions les plus belles et les plus reculées de Russie : Oimyakon ulus, à 5 000 km à l'est de Moscou.
C'est aussi l'endroit le plus froid sur Terre après l'Antarctique avec un thermomètre qui descend régulièrement sous les - 40 °C. C'est pourquoi, le village d'Oïmiakon, situé dans le nord-est de la République de Iakoutie (Sibérie orientale), est considéré comme l'endroit le plus froid de Russie. Un record a été enregistré durant l'hiver 1924, la température était alors de - 71,2 ºC. Certaines informations font même état d'une température qui serait descendue à - 77,8 ºC en 1938.
Avec de telles températures extrêmes, ce n'est guère étonnant que cette région soit particulièrement inhospitalière et inexplorée comme en témoigne la très faible densité de population et le peu d'habitants du village d'Oïmiakon (512 personnes).
Le lac Labynkyr est perché à 1020 m d'altitude et demeure le plus grand plan d'eau du district. Il a une longueur de 14,3 km, une largeur d'environ 4 km et une profondeur moyenne de 52,6 m, avec des fissures qui le font plonger jusqu'à 75 - 80 m.

Un lac bien mystérieux

Ce lac, où jamais personne n'aurait effectué de plongée, recèle bien des mystères et intéresse donc les géographes russes, héritiers d'une lignée d'explorateurs remarquables.
Tout d'abord, le lac Labynkyr gèle toujours très lentement et plus tardivement que les lacs voisins, sans que les scientifiques n'arrivent encore à l'expliquer.
Même lorsque la température extérieure est particulièrement froide (- 60 degrés), l'eau reste en partie libre et la glace ne recouvre jamais totalement les eaux du lac ; les chercheurs évoquent des sources chaudes en profondeur.
Pire, de nombreuses rumeurs, témoignages et récits disent que le lac est hanté par un monstre surnommé le monstre du Loch Ness russe ou Le Diable, rien que ça !

Un lac qui abriterait des "monstres" marins ?

C'est ce qu'a voulu vérifier mi 2012, Lyudmila Emeliyanova, professeur agrégé de biogéographie lors d'une expédition scientifique de plusieurs jours sur les eaux du lac. Et effectivement, elle a détecté au sonar des formes denses, distinctes et massives (de 6,5 à 2,5 m de long) sous son embarcation dont les caractéristiques écartent toute confusion avec un banc de poissons, un gros poisson connu ou un tronc d'arbre par exemple. C'est ce que révèle la scientifique dans un article au Times de Sibérie. Et elle ne serait pas la seule : en 2000 et en 2006 des chercheurs ont pu lire des échos similaires au sonar, tandis que les légendes sur cette mystérieuse créature sont antérieures au XIXème siècle. Ces observations laissent dubitatifs les scientifiques et notamment les spécialistes des ichtyosaures, ces animaux qui peuplaient les océans au temps des dinosaures et qui se rapprocheraient des témoignages visuels recueillis. La Société géographique de Russie nous livre cet extrait du journal du géologue Viktor Tverdokhlebov, chef de la division géologique de la Direction de la Sibérie orientale de l'Académie des Sciences de l'URSS. C'était en juillet 1953 : "... C'était une bête. Elle s'est déplacée en arc de cercle, d'abord le long du lac, puis directement vers nous. Dès qu'elle s'approchait, nous étions pris d'une torpeur étrange, la même qui survient dans le froid. Au-dessus de l'eau se dressait une forme ovale et grise, un peu sombre. On pouvait distinguer clairement deux taches blanches symétriques, semblables aux yeux de l'animal, et de son corps dépassait quelque chose comme un bâton, sa nageoire peut-être ?... Nous n'avons vu qu'une petite partie de l'animal, mais on sentait la présence d'un corps très massif. Il y avait un prédateur devant nous, sans aucun doute, l'un des prédateurs les plus puissants du monde ... "

Sans vie végétale sous-marine

Autre mystère de ce lac : il contiendrait environ 13 espèces de poissons différents mais aucune espèce végétale, alors que certaines espèces sont connues pour être herbivores. Les scientifiques formulent l'hypothèse de galeries souterraines qui pourraient relier les nombreux lacs de la région et offrir ainsi des plantes aquatiques aux poissons qui s'en nourrissent.

Une plongée à risque dans les ténèbres du lac

Le Lac Labynkyr est entouré de tels mystères scientifiques et de rumeurs inexpliquées que la Société géographique de Russie a décidé de réaliser une plongée exceptionnelle afin d'observer le relief sous-marin, les fissures et de prélever des échantillons de faune et de flore, si cette dernière existe. Une première puisque jusqu'à présent, personne n'avait jamais plongé dans ce lac.
Or, descendre à plus de 40 mètres de profondeur dans une eau à 2 °C (pour une température extérieure de - 42 °C) est risqué, très complexe et nécessite des plongeurs chevronnés. C'est le défi qu'a relevé l'équipe de Dmitry Schiller, un géographe plongeur au palmarès impressionnant.

Nouvelle plongée record dans le lac

Début mars 2014, les plongeurs de la Société géographique russe se sont de nouveau risqués dans les profondeurs du lac Labynkyr accompagnés de scientifiques de l'Institute for Biological Problems of Cryolithozone.
Objectifs : étudier les courants du lac, récupérer des échantillons de sol, d'eau et tester la résistance de l'organisme humain et des équipements dans des conditions extrêmes : les plongeurs ont réussi à atteindre 59,60 m de profondeur, battant le précédent record.
Ils sont également exploré une partie du lac Vorota situé à 30 km du lac Labynkyr. En effet, les scientifiques supposent que les deux lacs seraient reliés entre eux par des galeries souterraines.

Des découvertes intrigantes

Malheureusement, cette mission soulève plus de questions qu'elle n'en résout. Le fond du lac n'a pas pu être atteint mais des échantillons de plantes aquatiques ont été rapportées, preuve que la végétation existe.
Et, plus intrigant : selon la Société géographique de Russie, les scanners sous-marins des plongeurs auraient détecté des dents et le squelette d'un animal de grande taille...
Pour l'instant peu d'informations ont été divulguées sur les résultats de cette expédition, les géographes russes promettent d'en apporter bientôt. Nous ne manquerons pas de les relayer sur ce même article dès que nous en aurons connaissance. Dans tous les cas, les géographes préparent déjà leur dossier pour homologuer leur plongée dans le livre Guinness des records en tant que "première plongée dans un plan d'eau naturel dans la région la plus froide du monde."

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة النقـــل
MINISTERE DES TRANSPORTS

Direction des Transports
Wilaya de Blida

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE*

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics ,la Direction des transports de la wilaya de Blida informe les participants aux appels offres national restreint pour la Réalisation et Equipement d'une gare routière(Cité Ramoul) Blida :
LOT 03 : Installation de Réseau de Communication
LOT 05 : Installation Systèmes Détection et Système de Signalisation

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, Un avis d'attribution provisoire est attribué provisoirement aux soumissionnaires comme suit :

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Note Global /100	Montant En TTC	Délai de réalisation	Observation
LOT 03 : Installation de Réseau de Communication	EURL -CARREFOUR ELECTRONIQUE-	52,00	56 119 412,70 DA/TTC	02 Mois	Offre moins disante
LOT 05 : Installation Systèmes Détection et Système de Signalisation	ZENATI ADVENCED TECHNOLOGIE	75,00	66 913 528,00 DA/TTC	06 Mois	Offre moins disante

** Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Blida dans un délai limité de 10 jours qui suivent la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.*

Patrimoine : *vers la création d'un circuit muséal à travers les sites historiques de la wilaya de Tizi Ouzou*

La direction de la culture de Tizi-Ouzou prévoit la création d'un circuit muséal à travers les sites historiques de la wilaya a indiqué son premier responsable.
El Hadi Ould Ali qui intervenait à l'occasion de l'ouverture d'une rencontre internationale sur le patrimoine bâti, qui se tient à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a annoncé qu' "une réflexion est amorcée en vue de créer un circuit muséal à travers le territoire de la wilaya, en érigeant certains sites d'une valeur historiques en musé".
Cette démarche concernera, entre autres sites historiques, les maisons de héros de la guerre de libération nationale, dont Abane Ramdane, Krim Belkacem, colonel Iazourene, Dihiles, Imache Amar, les deux maisons du village d'Ighil Imoula où fût dactylographiée puis tirée à la ronéo la proclamation du premier Novembre 1954, la Kheloua de Fadhma Nsoumer, la maisons du tapis d'Ath Hichem et les demeures de deux monuments de la musique algérienne natifs de Tizi-Ouzou Mohamed Iguerbouchene et Cherif Kheddam, a-t-il indiqué.
Ould Ali a rappelé que son secteur £uvre pour la protection et la sauvegarde des différents sites et monuments historiques inventoriés, soulignant que la wilaya compte actuellement plus de 20 sites protégés et classés au patrimoine culturel national et bénéficient ou bénéficieront de travaux de réhabilitation et de mise en valeur.
S'agissant de la reconduction de l'empreinte patrimoniale locale dans les projets gérés par le secteur de la culture, il a souligné que chaque projet "doit trouver ses références dans l'histoire et le patrimoine local", ajoutant que le futur musée de la poterie de Maatkas et dont l'étude est en cours, sera construit avec des matériaux locaux.
"La question du patrimoine dépasse la seule nécessité de protection et de mise en valeur. Elle intègre aussi bien la question liée à son usage, à son interprétation et à sa réappropriation dans la conception des nouvelles architectures", a-t-il précisé.

Archéologie : *Découverte d'un sarcophage phénicien à la Casbah de hai Sidi El Houari à Oran*

Un sarcophage phénicien et des vestiges ont été découverts dans l'ancienne Casbah de hai Sidi El Houari d'Oran lors d'une vaste campagne de nettoiement lancée en début de semaine dernière a-t-on appris auprès de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.
Ce sarcophage de deux mètres de long a été découvert à l'intérieur d'une caisse sculptée en pierre près du fort La cloche (La Campania) dans les hauteurs de la vieille casbah d'Oran s'étendant sur une superficie de 5,4 hectares, selon le responsable des sites archéologiques de l'antenne. L'opération s'est déroulée en présence de spécialistes de l'antenne et du Centre national de recherche en archéologie d'Alger avec la participation d'une équipe pluridisciplinaire composée d'historiens, d'archéologues, d'architectes et de géologues, a ajouté Massinissa Ourabah.
La découverte de ce sarcophage renseigne que l'histoire de la Casbah d'Oran remonte à la préhistoire et fait que la wilaya d'Oran recèle trois façades phéniciennes à la Casbah, à Madagh (commune d'Ain El Kerma) et aux Andalouses (Ain Turck), selon la même source.
La campagne de nettoiement, à laquelle ont contribué la direction de la culture, l'assemblée populaire de wilaya (APW), l'APC d'Oran et les associations Bel Horizon, Rahala, Les Amis de la mer versées dans l'archéologie, a permis de redécouvrir des remparts datant de l'époque mérinide et l'ancienne porte des Zianides qui se trouve dans un état de dégradation avancé. Selon les anciens plans de différentes époques qu'a connues Oran et des fouilles menées par l'équipe précitée, un bain turc du Bey Bouchelaghem a été découvert (1708-1732) dans un bon état.
Ce dernier se distingue par sa forme d'escargot et d'un passage principal reliant la Casbah aux autres forts espagnols.
Cette campagne de nettoiement, qui se poursuit toujours à la Casbah d'Oran, a levé le voile sur un nombre de vestiges historiques dont des dessins anciens aux couleurs vives qui décrivent la vie sauvage en Afrique, des stèles en pierres sculptées en espagnol et plus de 43 docks de céréales, des ruines d'un hôpital remontant à l'époque espagnole et le tribunal militaire ottoman, a-t-on ajouté.
Ces trésors que recèle la Casbah d'Oran étaient enfouis sous la broussaille, des plantes et des amas de déchets et de détritus de bâtisses édifiées au dessus de ces vestiges par la population qui a été relogée dernièrement.
Pour rappel, la Casbah du vieil Oran, s'étendant de hai Ras El Ain vers les hauteurs du mont Murdjadjo au sud et de terrain Si Ali vers la Casbah ottomane, renferme 28 sites historiques de différentes civilisations, la plupart classés monuments nationaux.

36 wilayas au Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou

Participation. *La 7e édition du Salon national de l'artisanat qu'organise la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi Ouzou en collaboration avec l'APW, a été officiellement ouverte hier matin au niveau du jardin Mohand-Oulhadj, sis à proximité du siège de la wilaya, en présence du président de l'APW, Hocine Haroun, le chef du cabinet du wali, le P/APC, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, le responsable de la Direction de la pêche et plusieurs élus.*

Lors de son allocution d'ouverture, le P/APW, Hocine Haroun, dira : «Ce salon a permis de réunir 180 artisans venus de 36 wilayas du pays, ce qui prouve que cette manifestation s'affine d'année en année». Et d'ajouter : «Nous voulons que l'artisanat fasse vivre les artisans et au-delà de son objectif économique, ce salon permet de révéler les richesses de notre région et de notre pays en matière d'arts traditionnels, et la wilaya qui a fourni 300 millions de centimes est prête à faire plus afin de pérenniser les métiers de l'artisanat, parce que cette occasion permet de tisser des liens de fraternité et d'amitié entre tous les artisans des différentes wilayas du pays.»
Notons que deux objectifs principaux ont été assignés à cette nouvelle édition qui intervient cette année sous le thème «Honneur à la femme artisane».
Le premier d'ordre économique qui permet de faire sortir cette manifestation du cadre festif dans l'objectif de lui donner un aspect économique et de pérenniser les entreprises locales. Le deuxième est d'ordre culturel puisqu'il contribue à l'amélioration de la qualité du produit artisanal grâce notamment à la concurrence.
En effet, cette nouvelle édition a vu plusieurs changements parmi lesquels nous citerons la contribution des artisans participant à cette manifestation par une somme symbolique de 3000 DA en vue de professionnaliser les métiers de l'artisanat, ainsi que la participation des fabricants du matériel pour les artisans parmi lesquels nous citerons l'Entreprise de distribution d'équipements professionnels de l'artisanat qui a exposé plusieurs articles à l'image du métier à tisser en acier et des laines de plusieurs teintes.
Citons également la participation de plusieurs associations parmi lesquelles l'association nationale de soutien aux personnes handicapées « El Baraka » qui a profité de cette occasion pour venir sensibiliser les visiteurs du salon sur le respect du code de la route afin d'éviter les accidents de la route qui font chaque année des milliers de victimes et d'handicapés.
Nous citerons également la participation de l'association des enfants inadaptés mentaux de Tizi Ouzou qui a exposé des travaux manuels réalisés par les enfants au niveau des différents ateliers.
Par ailleurs, notons que plusieurs merveilles de l'artisanat ont été exposées à la vente au niveau de plusieurs chapiteaux.
Parmi les exposants, nous citerons M. Lazaoui de la wilaya d'Illizi, venu présenter des bijoux targuis ; M. Kias Ammar sculpteur sur bois qui réalise des plats en bois de frêne ; M. Aslouni Hocine de Béjaïa qui est venu exposer des produits naturels fait à base d'huile d'olive.
D'autres exposants ont profité de l'occasion pour relater les problèmes auxquels ils font face, notamment le manque de matière première comme la laine, ou la commercialisation.
A l'exemple de Mme Bouali Nora d'Aït Hichem qui est obligée de se déplacer vers Ghardaïa pour acheter la laine filée ou encore M. Ziani Rachid artiste-sculpteur et potier qui travaille chez lui et que n'arrive pas à vendre ses œuvres.
Ce genre d'initiative louable devrait se multiplier à travers d'autres wilayas du pays.

Dahbia B.

L'Algérie vue du ciel, un documentaire qui promet un voyage onirique

Cinéma. "L'Algérie vue du ciel", un documentaire de Yann Arthus-Bertrand et Yazid Tizi, présenté dimanche au stand algérien à Cannes, promet un voyage onirique à travers l'ensemble du territoire algérien avec des prises de vues époustouflantes de beauté.
Des images exclusivement belles prises de haut et tournées dans les quatre coins de l'Algérie, montrent des autochtones dans différentes situations de vie, en rapport avec la terre dans sa splendeur naturelle.
Les champs, les vallées, les montagnes, les oueds, les forêts, le grand désert, les plaines, la côte méditerranéenne et autres paysages somptueux s'offrent au regard dans de magnifiques cartes postales réalisées avec une grande maîtrise et un dosage en lumière fait avec minutie.
Le documentaire, encore inachevé pour "des raisons bureaucratiques", devrait être d'une durée de 121 mn, durant lesquelles la beauté des paysages algériens est montrée, à travers une série de prises de vues aériennes.
Des sites à Constantine, Akbou, Timgad, Setif, Tikjda, Timimoun, Ghardaïa, les Aurès et autres régions d'Algérie sont brillamment mis en valeur, dans un élan de liberté que le réalisateur a généreusement accordé à sa caméra pour rappeler au téléspectateur la géographie du pays et la diversité de ses reliefs.
Yann Arthus Bertrand déplorant le retard causé par des "blocages administratifs et des autorisations de tournage encore difficiles à obtenir", a précisé qu'il "restait encore à filmer la région nord de l'Oranie", rappelant son profond attachement à l'Algérie et sa fascination pour ses paysages.
"Cela fait trois ans que je suis sur ce documentaire fait avec tout l'amour que j'ai toujours voué à ce pays (à), il reste une partie du tournage que je dois absolument terminer, ", a-t-il déclaré, avant d'émettre le souhait de voir son œuvre, également programmée à la Télévision algérienne le 16 juin prochain, au même temps que sa diffusion normalement prévue sur France 2 ".
Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), "L'Algérie vue du ciel" a été présenté à l'occasion de la célébration de deux anniversaires : le 50e de la Cinémathèque Algérienne et le 40e de la Palme d'Or obtenue en 1975 au 28e Festival de Cannes, par Mohamed Lakhdar Hamina pour son film "Chroniques des années de braises".

Concert de haute facture de Paolo Dirani à Alger

Musique. L'illustre pianiste italien, Paolo Dirani, qui s'est produit dimanche à Alger lors d'un concert musical, a fait preuve de talent et donné une prestation de haute facture sur un arrière-plan de tableaux projetés sur grand écran. Ce spectacle, animé à l'Auditorium de la Radio Aissa Messaoudi dans le cadre du 16e Festival européen en Algérie, était une occasion pour le pianiste de faire connaître au public algérois ses morceaux musicaux en piano solo-doux et évocateurs- tous puisés de la collection "Les fêlures de l'âme".
De grands musiciens et pianistes ont été ressuscités à travers les morceaux joués lors de cette soirée musicale qui été agréablement appréciée par le public.
Le pianiste a puisé dans le riche répertoire musical de J Brahams (Allegro), Schumann (Chopin, carnaval) Bach Beethoven, Fischer ou encore Pachelbel.
Une trentaine de petites pièces et fragments musicaux ont été joués au piano et accompagnés par le déroulement synchrone d'autant de tableaux projetés en arrière-plans. Agrémenté d'images riches en couleurs et pleines de sens, le spectacle enlace de manière subtile et nouvelle une trentaine de petites pièces et fragments musicaux puisés de pianistes de renommé de George Gershwin, en passant par Beethoven jusqu'à Jean-Sébastien Bach. Soigneusement mixé par Roberto Passuti, alliant majestueusement son et image, ce collage simultané était enrichi de brefs récits, souvenirs d'instants vécus qui donnent une fusion audiovisuelle magique.
L'habillage visuel était tellement synchrone et parfait que les images défilées accrochent le public qui a chaleureusement applaudi la prestation du pianiste. Regards uniques et fixes, à l'intérieur desquels le spectateur peut apercevoir ces objets en images qui bougent en étant immobiles. Une fleur caressée par le vent, des eaux qui coulent, le temps, semblait s'arrêter un instant, avant que des sonorités douces mais évocatrices viennent titiller le public et fait marcher ces temps d'évasion musicale. Diplômé du Conservatoire G.B Martini de Bologne, Paolo Dirani est le fondateur de la Duo Clavier. Entre 1984 et 1986, il collabore en tant que pianiste accompagnateur aux master class de flûte traversière du maître Servino Gazzelloni à l'Académie Chigiana de Siène.
En 1987, le pianiste remporte le premier prix dans la section flûte et piano au Concours international de Stresa en Italie.
Il est également auteur de plusieurs spectacles écrits, comme Domni et un "altra fiaba" (demain c'est un conte nouveau) et interprétés conjointement avec les acteurs Ivano Marescotti et Matteo Belli .
Paolo Dirani a récemment fait ses débuts dans un spectacle théâtral dont il est le directeur, dramaturge et éditeur visuel. Sur scène, il joue les rôles de pianiste et conteur.
Le sixième festival européen en Algérie, placé sous le slogan "Les couleurs de l'Europe" se poursuivra jusqu'au 25 mai et, est présent, outre Alger, dans cinq autres wilayas : Annaba, Béjaia, Constantine, Tlemcen et Tiaret.

Fidélité en traduction : *un maillon important dans la chaine de promotion des ouvrages*

La fidélité en traduction constitue un «maillon important» dans la chaine de promotion des ouvrages, ont souligné dimanche à Constantine, les participants à une rencontre consacrée à la présentation du dernier roman d'Ahmed Benzelikha, intitulé *La fontaine de Sidi Hassan*.
Le concept de fidélité en traduction continue de constituer la préoccupation majeure des auteurs algériens, ont estimé les participants à cette rencontre, appelant à la «normalisation» de cette activité pluridimensionnelle. L'auteur de la *Fontaine de Sidi Hassan*, après avoir présenté son ouvrage restituant la vie des Algérois dans leur cité à la veille de juillet 1830, a soulevé la problématique de la traduction des £uvres et appelé à l'organisation et la professionnalisation de ce métier.
Le traducteur a pour tâche principale de s'introduire dans l'hétérogénéité du récit, ont considéré les animateurs de cette rencontre, estimant qu'il ne s'agit pas seulement d'assurer des cohérences textuelles, car le travail de traduction est plus vaste.
Organisée à la faculté des lettres de l'université Constantine-1, cette rencontre scientifique a été mise à profit pour proposer la réalisation d'un film à partir de ce roman, construit sur un mouvement entre fiction et histoire. Dans ce roman de 157 pages, l'auteur restitue l'ambiance qui régnait à Alger, durant les derniers mois de la Régence ottomane, à travers la vie du quartier Sidi-Hassan qui s'anime autour d'une vieille fontaine «habitée par la baraka du Seigneur des mondes». Edité chez Casbah en 2014, la *Fontaine de Sidi-Hassan* est le dernier ouvrage d'Ahmed Benzelikha qui a eu à éditer, entre autres, *Presse algérienne, éditoriaux et démocratie* et *Le travail de dignité*.

Les RDV des arts et de la culture

Ezzou'Art Galerie au Centre Commercial & de Loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de peinture «Préface » de l'artiste peintre Hichem Sahli.
Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)
Lundi 18 mai à 18h : dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, l'Autriche présente le long-métrage Attention – La vie en conditions extrêmes de Sascha Köllnreitner

Auditorium de la Radio Algérienne
(21, Bd des martyrs, Alger)
Dimanche 17 mai à 19h30 : Concert Les fêlures de l'âme, du pianiste italien Paolo Dirani, dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie. Invitations à récupérer auprès de l'Institut culturel italien d'Alger (El-Biar) ou à l'auditorium de la Radio algérienne. Une navette sera mise à la disposition des spectateurs.
Jusqu'au 25 mai : Exposition de photographies «Faces of the Neighbourhood» (Regards du voisinage), dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie.

L'Institut français d'Alger
Mardi 26 mai à 19h30 : en partenariat avec la Radio algérienne, un concert Accordéons en escale, des trois des plus brillants accordéonistes de la World Music actuelle. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante : concertaccordeonsenescale.alger@if-algerie.com

Galerie Civ'œil
(3, rue Latrèche Mohamed, Miramar, Oran)
Jusqu'au 30 mai : Exposition de l'artiste Affif Cherfaoui.

Galerie des ateliers Bouffée d'Art
(résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)
Jusqu'au 13 juin : 1re édition du Salon du jeune talent.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 mai : Exposition «60 ans et quelques printemps » de l'artiste peintre Selka Abdelouahab.

Complexe culturel Abdelwahab- Salim (Chenoua, Tipasa)
Jusqu'au 18 mai à 14h : A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de Nadjib Rahmani, Lamine Saou, et Benari Ali.

Salle El Mouggar
(Alger-Centre)
Jusqu'au 18 mai 2015 : Film Mascarade De Lies Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

Aïda Gallery
(villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

Galerie Aïcha-Haddad
(84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 21 mai : Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»
Musée national du Bardo (3, rue Franklin-Roosevelt, Alger)
Jusqu'au 23 mai : Exposition «L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyages des écritures».

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
(Palais Mustapha- Pacha, Basse-Casbah, Alger)
Jusqu'au 18 mai : Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.
Galerie Art 4 You (17, rue Hocine-Beladjel, Sacré-Cœur, Alger)
Jusqu'au 31 mai : Exposition collective «Tondo Tant d'art», par les artistes Abderrahmane Aïdoud, Ahmed-Salah Bara, Nouredine Chegrane, Moncef Guita, Mohamed Tahar Laraba, Rachid Talbi et Rezki Zerarti.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger
(rue Larbi Ben M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

Microsoft prend le contrôle des mises à jour sur smartphone

Windows 10 Mobile. *Si l'écosystème Windows Phone ne souffre pas d'un problème de fragmentation équivalent à celui d'Android, fabricants et opérateurs freinent néanmoins le processus de diffusion des mises à jour. Avec Windows Mobile 10, cela va changer promet Microsoft.*

Lorsqu'il a lancé Windows Phone, environ cinq ans plus tôt, Microsoft assurait qu'il conserverait la maîtrise du processus de mise à jour de son système d'exploitation. Mais l'éditeur n'est pas le seul acteur de la chaîne et il n'a pu court-circuiter les opérateurs qui ont leur mot à dire dans la diffusion des évolutions logicielles.

La mise à jour Denim de Windows Phone a été une nouvelle occasion de le constater. Mais Microsoft promet désormais un véritable changement à ce niveau avec l'arrivée de Windows 10, ou Windows 10 Mobile dans sa déclinaison smartphone.

Des mises à jour comme sur PC

L'annonce de cet engagement est toutefois demeurée discrète. L'information figure dans un billet de blog publié à l'occasion de la conférence Ignite de Microsoft : "Chez Microsoft, nous prenons au sérieux notre responsabilité de maintenir sécurisé Windows. Nous [...] mettons à jour proactivement les terminaux supportés avec les mises à jour nécessaires afin de résoudre les problèmes. Et aujourd'hui, nous annonçons que ce processus de mise à jour en continu s'applique à tous les appareils Windows 10, y compris les téléphones".

Un porte-parole de Microsoft confirme que cette déclaration s'applique donc également aux terminaux sous Windows 10 Mobile, qu'ils soient exploités par des particuliers ou des entreprises.

Par ailleurs, ajoute-t-il, le processus de mise à jour sur mobile sera cohérent avec celui appliqué aux PC sous Windows 10.

Les mises à jour comprendront les correctifs liés à la sécurité et à la fiabilité de l'OS, ainsi que des nouvelles fonctionnalités.

De WP 8.1 à Windows 10 : les opérateurs décideront

Ainsi, les futurs détenteurs d'appareils Windows 10 Mobile auront accès aux mises à jour, Microsoft décidant in fine de la disponibilité de ces évolutions logicielles. Celles-ci seront alors poussées simultanément sur l'ensemble des terminaux compatibles et auprès de tous les opérateurs. Mais ces derniers ne resteront pas sur la touche malgré tout, relève ZDNet.com.

Le programme Windows Insider sera maintenu après la sortie de Windows 10 Mobile. Les inscrits auront un accès précoce aux mises à jour. Les opérateurs participeront au programme de test. Et selon ZDNet, ils pourraient même accéder plus tôt encore aux versions ou "builds" de l'OS.

Les mises à jour devraient donc être plus fluides avec Windows 10. Mais attention, la montée de version de Windows Phone 8.1 vers Windows Mobile 10, gratuite pour tous les utilisateurs, sera elle en revanche toujours soumise au contrôle des opérateurs de téléphonie.

Certains possesseurs de smartphones WP 8.1 devraient par conséquent attendre plus longtemps que d'autres afin de disposer de la dernière version de l'OS mobile de Microsoft.

Où vont les «like» de Facebook ?

En Belgique, la CPVP, soit l'équivalent de la Cnil sur notre territoire est inquiète au sujet de l'utilisation que fait Facebook des données de ses utilisateurs. Dans un rapport, elle recommande de bloquer le traçage des informations recueillies par le réseau social. La commission belge en charge de la protection des données personnelles critique l'attitude de Facebook quant au traitement qu'opère le service en matière de recueil des informations. La CPVP estime que le réseau social est en mesure de suivre les habitudes de navigation des utilisateurs mais également des non-utilisateurs, par le biais de modules sociaux présents sur des sites tiers.

«Des exemples de modules sociaux sont les boutons "J'aime" et "Partager". Les propriétaires de sites Internet externes qui ajoutent de tels modules sociaux à leur site Internet intègrent en quelque sorte un morceau de Facebook dans leur site Internet», explique la CPVP dans son document de travail (.pdf).

L'autorité précise que ces modules permettent au réseau social de disposer d'informations sur les sites visités par l'utilisateur. « Facebook se trouve ainsi dans une position unique, étant donné qu'elle peut facilement relier les habitudes de navigation de ses utilisateurs à leur identité réelle, à leurs interactions sur les réseaux sociaux et à des données sensibles telles que des informations médicales, des préférences religieuses, sexuelles et politiques », ajoute l'autorité.

Ainsi, un utilisateur connecté à Facebook qui visite une page contenant un module du réseau social enverra jusqu'à 11 cookies ainsi que l'URL de la page visitée. Ces cookies d'identification unique s'avèrent être c_user (contient l'ID Facebook de l'utilisateur), datr (contient un ID de navigateur unique), fr (contient l'ID Facebook crypté et l'ID du navigateur) puis et lu (contient l'ID crypté du dernier utilisateur).

Pour les utilisateurs déconnectés ou ceux qui l'ont désactivé (non supprimé définitivement), la CPVP estime que, dans cette même configuration, Facebook recevra 4 cookies dont «l'URL de la page visitée et les cookies d'identification unique fr et datr».

Après avoir nié, les réponses de Facebook sont jugées insuffisantes

Facebook nouveaux boutons Like et ShareFace à ces critiques, extraites de premières enquêtes réalisées en avril dernier par des chercheurs, Facebook a dans un premier temps nié toute responsabilité. Par la suite, le service a admis l'existence de certains bugs permettant à des personnes non présentes sur Facebook d'émettre tout de même des cookies à destination du réseau social.

Malgré la mise en place d'un correctif, la CPVP considère que le compte n'y est toujours pas et estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante de la part de la société américaine.

Bloquer le traçage de Facebook

A la suite de ses observations, l'autorité émet plusieurs recommandations à l'attention non seulement du réseau social lui-même mais également des propriétaires de sites ou des simples utilisateurs.

En ce qui concerne Facebook, la CPVP demande à la société de faire toute la transparence quant à l'utilisation exacte des cookies recueillis. Elle souhaite ainsi que la société précise pour chaque élément quelle est la finalité (publicité, sécurité...) de la collecte d'informations personnelles. L'autorité souhaite que Facebook demande expressément une autorisation de recueil des données auprès de chaque utilisateur, y compris pour les modules sociaux.

Pour les propriétaires de sites qui souhaitent implémenter ces modules, l'organisme rappelle qu'ils doivent en informer leurs visiteurs et obtenir leur « consentement spécifique pour les cookies et autres métafichiers dont il ne maîtrise probablement pas la réutilisation ».

Quant aux recommandations émises en direction des utilisateurs, la CPVP conseille l'installation de trois outils permettant de « bloquer le traçage » réalisé par le réseau social (Privacy Badger, Ghostery ou Disconnect) ou bien d'utiliser la navigation privée. Dans ce dernier cas de figure, les navigateurs, une fois fermés, peuvent effacer l'historique de navigation ou les cookies générés par l'utilisateur.

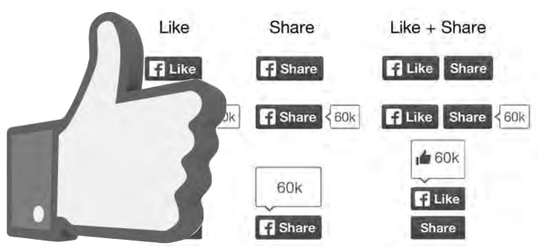

Cartographie : *Apple rachète Coherent Navigation*

Apple a confirmé avoir finalisé une nouvelle acquisition. Les membres de la société Coherent Navigation rejoignent les équipes de la firme de Cupertino et devraient travailler sur l'application Plans.

Apple multiplie ses efforts dans le domaine de la cartographie et étoffe ses équipes à chaque nouvelle acquisition. Ces dernières années, la firme de Cupertino a réalisé le rachat de Pin Drop, Locationary, WifiSLAM, Hopstop, Embark ou encore Broadmap, qui s'ajoutent à Poly9 et Placebase. Apple a confirmé avoir accueilli l'équipe de Coherent Navigation. Fondée en 2008, l'entreprise a travaillé sur une technologie baptisée iGPS (High Integrity GPS) combinant les signaux GPS traditionnels à ceux de la flotte de satellites Iridium, positionnés à basse altitude. Il en résulterait une géolocalisation très précise dont le rayon est mesuré en centimètres.

Selon le site spécialisé MacRumors, qui rapporte l'information, le PDG de Coherent Navigation Paul Lego a intégré Apple en janvier. Les deux cofondateurs William Bencze et Brett Ledvina l'ont rejoint le mois dernier. Et ça tombe plutôt bien puisqu'à sa sortie, l'application Plans développée par Apple en a fait sourire plus d'un. On se souvient des innombrables erreurs grossières repérées par des internautes du monde entier. Entre les dénivelés inexacts, les distances erronées des points d'intérêts ou l'absence pure et simple de pans entiers de réseau routier... Apple souhaite donc faire oublier ces déboires et prendre sa revanche face à ses concurrents et notamment Google.

Lorsque l'application Google Maps a fait son retour au sein de l'App Store, l'application a enregistré 10 millions de téléchargements en 48 heures seulement. Récemment, Apple a déposé un brevet décrivant un dispositif GPS présentant des instructions au travers d'un langage naturel avec des indications plus visuelles et plus compréhensibles pour le conducteur.

Cahier culturel

L'Algérie vue du ciel, un documentaire qui promet un voyage onirique

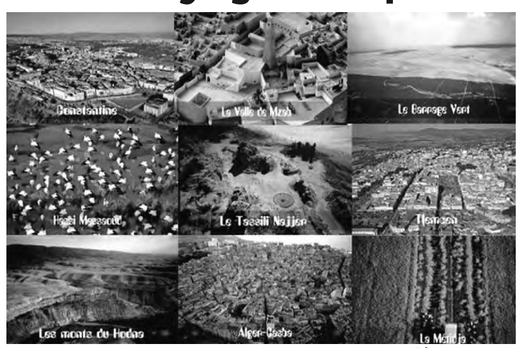

Lire en page 12

36 wilayas au Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou

Littérature. Participation. *La 7e édition du Salon national de l'artisanat qu'organise la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi Ouzou en collaboration avec l'APW, a été officiellement ouverte hier matin au niveau du jardin Mohand-Oulhadj...*

Lire en pages 12 et 13

- **Patrimoine :** *vers la création d'un circuit muséal à travers les sites historiques de la wilaya de Tizi Ouzou*
- **Archéologie :** *Découverte d'un sarcophage phénicien à la Casbah de hai Sidi El Houari à Oran*

Lire en page 12

Concert de haute facture de Paolo Dirani à Alger

Lire en page 13

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes.
Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

La trêve a pris fin au Yémen, craintes pour l'aide humanitaire

Agression. *Les raids aériens de la coalition anti-rebelles ont repris au Yémen après une trêve de cinq jours, risquant de compliquer la distribution de l'aide humanitaire qui commence à arriver dans un pays où la population manque de tout.*

A la tête de la coalition, les Saoudiens ont constaté, selon une source diplomatique occidentale, que les rebelles chiites des Houthis avaient profité de la trêve pour positionner des pièces d'artillerie et des lance-roquettes près de la frontière avec l'Arabie saoudite.
«Ils (les Saoudiens) pensent qu'il s'agit d'une violation directe du cessez-le-feu», a déclaré cette source à l'AFP.
Sans faire aucune déclaration sur la fin de la trêve, les forces saoudiennes, les plus actives au sein de la coalition, ont repris la campagne de raids aériens et de bombardements, suspendues depuis mardi soir.
Les troupes déployées à la frontière ont ainsi bombardé lundi des positions des Houthis après avoir essuyé des tirs en provenance du nord du Yémen, a rapporté Al-Arabiya, une chaîne de télévision à capitaux saoudiens, basée à Dubaï.
Des avions de la coalition ont parallèlement visé dans la nuit de dimanche à lundi des positions rebelles à Aden (sud), selon des sources militaires et des témoins. Au moins cinq véhicules des Houthis ont été détruits, ont ajouté ces sources sans pouvoir avancer de bilan des pertes humaines des Houthis.
Un raid avait auparavant pris pour cible l'enceinte du palais présidentiel et un autre une base des forces spéciales, deux sites contrôlés par les rebelles et leurs alliés, des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.
Il s'agissait des premières frappes aériennes enregistrées après l'expiration à 20H00 GMT de la trêve en vigueur depuis mardi soir pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen.
Le cessez-le-feu avait été décrété par l'Arabie saoudite, à la tête de la coalition qui mène des raids depuis le 26 mars, en soutien aux partisans du président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi.
Cette trêve a été entachée par des combats au sol, parfois meurtriers, entre rebelles et forces pro-Hadi ainsi que par des escarmouches à la frontière saoudienne où le royaume a déploré des attaques depuis le nord du Yémen, contrôlée par les Houthis.

Files d'attente pour l'essence

Des accrochages sporadiques continuaient à opposer lundi les partisans de M. Hadi aux rebelles à Aden et à Taëz (sud-ouest), selon des habitants. Et 12 rebelles ont été tués dans une attaque à l'arme automatique et aux roquettes RPG lancée par les forces pro-Hadi à Dhaleh (sud), selon des sources militaires.
Si le calme régnait lundi dans la capitale Sanaa, la population reste privée de services essentiels comme l'eau, l'électricité et les carburants.
Des centaines de véhicules faisaient la queue devant les rares stations-services ouvertes, a rapporté un correspondant de l'AFP.
La trêve a certes permis d'acheminer dans le pays des quantités substantielles de carburant, de médicaments et de vivres mais leur distribution reste entravée par les combats et marquée par des controverses.
Un collectif d'organisations hostiles aux Houthis a accusé les miliciens chiites de s'accaparer de l'aide qui arrive à Taëz. «La trêve n'a bénéficié qu'aux Houthis qui en ont profité pour mieux organiser leurs rangs et reconstituer leurs stocks de carburant dans les régions qu'ils contrôlent», écrit le collectif, appelé les «Forces révolutionnaires de Taëz».
Le coordinateur des activités humanitaires de l'ONU pour le Yémen, Johannes van der Klaauw, avait appelé dès samedi la coalition à «simplifier» le contrôle des cargaisons destinées à ce pays, estimant que ces mesures freinaient l'acheminement vital de biens et d'aide humanitaire.
Dimanche, l'émissaire de l'ONU Ismaïl Ould Cheikh Ahmed a estimé que le cessez-le-feu n'avait pas permis d'acheminer suffisamment d'aide humanitaire dans les zones touchées par le conflit. Il avait alors exhorté, devant une conférence de partis politiques réunie à Ryad en l'absence des Houthis, «toutes les parties à respecter cette trêve pour au moins cinq jours supplémentaires».
L'ONU juge la situation humanitaire «catastrophique» au Yémen où plus de 1.600 personnes, dont de nombreux civils, ont été tuées depuis mars.

Burundi : tensions entre unités de l'armée lors des manifestations anti-Nkurunziza

Un face-à-face tendu a opposé lundi deux unités de l'armée burundaise déployées dans un même quartier de Bujumbura en proie à de nouvelles manifestations d'opposition au président Pierre Nkurunziza, signe de divisions persistantes au sein des forces de défense quatre jours après l'échec du coup d'Etat.
Selon des témoins et des journalistes de l'AFP, la brigade spéciale de protection des institutions, unité d'élite de l'armée assurant la garde présidentielle, est arrivée dans la matinée à Musaga (sud de Bujumbura) où l'armée était déjà déployée.
Les membres de la brigade, coeur des forces restées loyales au président Nkurunziza lors du putsch manqué, ont tiré en l'air, dispersant brièvement quelque 200 manifestants opposés à un troisième mandat du président Nkurunziza qui se sont immédiatement regroupés pour leur faire de nouveau face.
Des soldats de l'autre unité sont alors intervenus pour dire à leurs collègues de la brigade d'élite d'arrêter de tirer, ont raconté des témoins et un soldat. Et les deux groupes de soldats se sont fait face, levant leurs armes en l'air ou les pointant même parfois en direction des autres, selon les mêmes sources.
Le chef d'état-major adjoint de l'armée, Fabien Nzisabira, a dû se déplacer pour calmer le jeu. Un journaliste de l'AFP arrivé sur place après le face-à-face, l'a entendu dire aux civils très remontés qui étaient présents: «Nous sommes plus de 20.000 soldats, tous ne peuvent pas être sur la même ligne».

Fracture

A la mi-journée, des membres de la brigade de protection des institutions étaient toujours sur place, mais en retrait. «Ne vous en faites pas, c'est nous qui sommes là maintenant, plus aucun soldat ne va vous tirer dessus», a assuré un soldat de l'armée classique aux manifestants, qui ont malgré tout rétabli des barricades sur la nationale qui traverse le quartier et mène vers le sud du pays. De petits groupes de manifestants se sont rassemblés lundi dans plusieurs quartiers périphériques de Bujumbura, fiefs de la contestation contre un troisième mandat présidentiel depuis fin avril. Pour la première fois depuis le début du mouvement, brièvement interrompu la semaine dernière par le putsch manqué, c'est l'armée, et non la police, qui a été déployée pour assurer l'ordre. L'armée était jusqu'ici perçue par les manifestants comme plus neutre que la police, jugée elle aux ordres du pouvoir. La tentative de coup d'Etat a été lancée mercredi par le général Godefroid Niyombare, et s'est soldée par un échec en moins de 48 heures, révélant au grand jour une fracture au sein des forces de défense.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 620

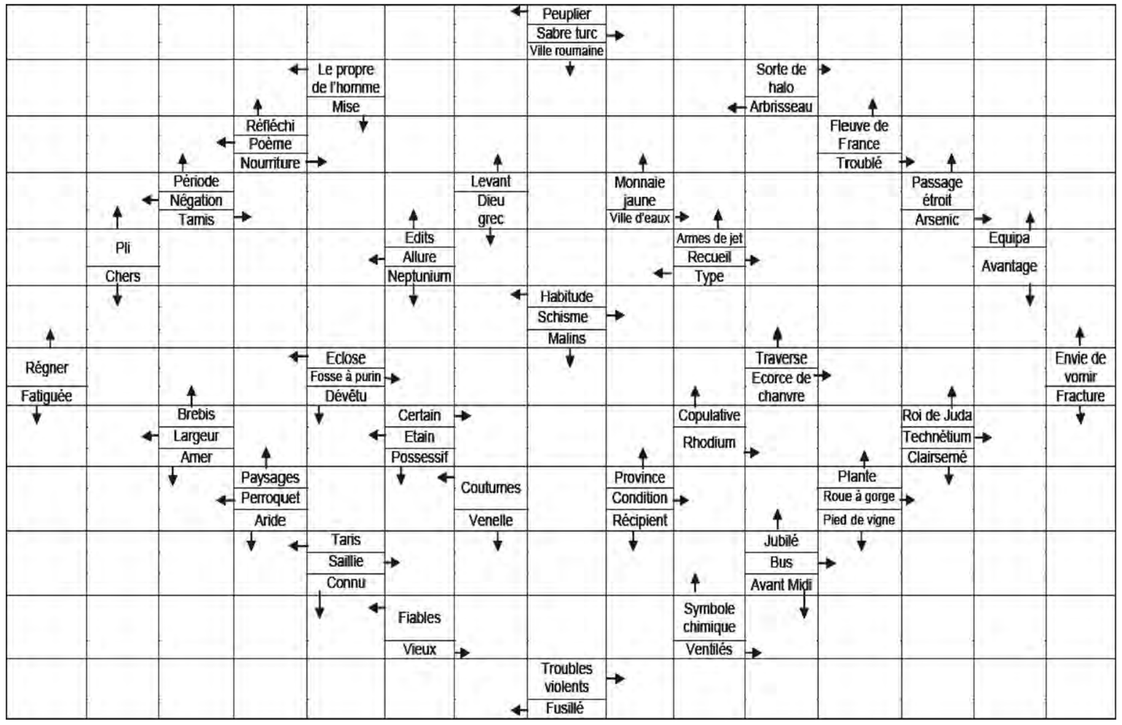

Mots croisés N° 620

Horizontalement :

1 - Qui porte un titre sans exercer de fonction.
2 - Dessin représentant les projections d'une construction.
3 – Tondues. – Chemin de halage.
4 – Excellent mets. – Moyen de transport.
5 – Espèce de frêne à fleurs blanches odorantes. – Contrat de location.
6 – Ville du Maroc. – Pas beaucoup.
7 – Sur la Tille. – Agar-agar.
8 – Coiffure ronde et plate.
9 – Accomplies.

Verticalement :

1 – Frapper d'horreur.
2 – Nids de rapaces.
3 – Créature mythologique à corps de cheval et à buste d'homme. - Symbole chimique.
4 – Trou dans un mur. – Produit de beauté.
5 – Regimber. – Fondateur de l'Oratoire.
6 – Point de jonction. – Près de.
7 – Id est. – Chapeau de femme.
8 – Femelles du sanglier.
9 – Stupéfaites.

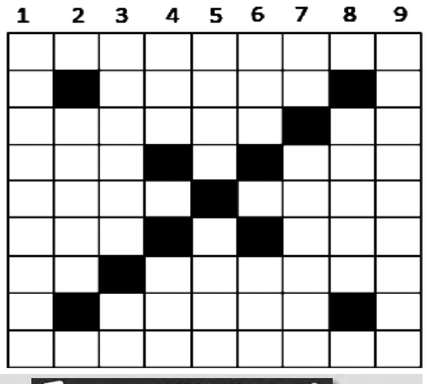

Mots Croisés N° 619

E	R	S	E	■	L	I	E	N
R	A	C	C	O	U	R	C	I
N	P	■	H	A	I	■	O	C
E	A	N	E	S	■	A	N	E
■	T	O	C	■	E	G	O	■
P	R	E	■	E	N	E	M	A
A	I	■	A	D	N	■	I	N
R	E	T	R	O	U	S	S	E
E	R	R	A	■	I	S	E	E

Mots fléchés N° 619

E	P	E	I	R	E	S	■	T	R	A	C	E	E	S
■	O	R	D	I	N	A	I	R	E	M	E	N	T	■
A	N	S	E	■	O	I	S	I	F	■	E	T	A	T
U	T	E	■	O	R	N	E	■	A	I	■	A	L	E
C	E	■	C	I	M	E	■	P	I	O	N	■	E	N
U	■	V	I	L	E	■	M	O	R	N	E	S	■	T
N	U	I	T	■	S	U	I	T	E	■	R	U	S	A
E	S	T	E	R	■	T	E	E	■	E	V	E	N	T
M	■	E	R	E	S	■	L	■	E	L	I	E	■	I
E	S	■	A	N	E	E	■	E	R	I	N	■	M	V
N	O	S	■	E	N	T	O	U	R	E	■	S	U	E
T	I	R	A	S	S	E	■	S	E	R	T	I	E	S

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone : - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Des signes de dégel à l'APW de Bejaïa

Déblocage. *Bloquée depuis le 28 décembre 2014, la session de l'Assemblée de wilaya aura finalement lieu le 25 du mois en cours.*

C'est ce que nous avons appris du cabinet de cette assemblée élue hier après-midi. Pour rappel, un bloc composé d'élus RCD, FLN et du Forum socialiste (FS), avec une majorité de 22 sièges sur les 43 que compte l'Assemblée, se coalise contre leurs pairs du FFS, qui préside l'hémicycle. Il s'était constitué à la veille de cette nouvelle année pour revendiquer en tant que nouvelle majorité, les trois postes de présidence mais aussi la réélection de tous les présidents des différentes commissions.
Seulement, l'ancienne majorité, issue du FFS, appuyée par quelques élus du RND, refuse de se plier aux exigences de ce bloc qui s'est ligué contre elle, estimant une telle revendication comme étant une exclusion pure et simple du parti du FFS et un degré moindre du RND.
Depuis lors, un dialogue de sourd s'est installé et chaque partie accuse l'autre d'être à l'origine du blocage qui avait tendance à s'éterniser.
Mais, le ministère de l'Intérieur, à qui des lettres ont été adressées lui faisant part de la situation prévalant au sein de l'APW, sans parler des articles de journaux et des comptes rendus de la radio locale, qui en ont fait un feuilleton à rebondissement, a envoyé il y a de cela un peu plus d'un mois une délégation présidée par le directeur des libertés au niveau dudit ministère pour écouter les deux «tendances».
En plein réunion, qui a eu lieu au siège de wilaya, les représentants du ministère de l'Intérieur se sont entendus avec l'ensemble des élus, en présence du wali, à trouver une solution à ce blocage et ce avant la fin de ce mois en cours.
Prévu avant ce 20 mai, cette assemblée n'aura lieu que le 25 de ce même mois et tous les yeux sont désormais braqués sur cette session réellement extraordinaire. Toute la classe politique et les représentants de la société civile, qui doit-on le souligner s'est érigée contre ce blocage, attendent un dégel, annoncé à maintes reprises, mais qui n'arrive pas à voir le jour cinq mois après.
Le bloc anti FFS acceptera t-il les noms des trois nouveaux vice-présidents, jusque- là non rendus publics, qui seront proposés par le P/APW ?
C'est ce que nous allons savoir dès la prochaine session prévue pour la semaine prochaine.

Boubekeur Amrani

Boukhlifa : *les paysans reprennent leurs travaux dans les champs*

Après une longue période où les gens avaient abandonné leurs champs, peu rentables, disait-on, nous assistons ces dernières années au phénomène inverse, un vrai retour au bercail.
Les temps durs incitent les propriétaires d'oliveraies à rentabiliser leurs terres, délaissées jusqu'à maintenant. Les nouveaux paysans sont pour la plupart des retraités ou des fonctionnaires qui trouvent dans le travail de la terre un moyen plutôt agréable, d'arrondir leurs fins de mois.
Ils semblent d'ailleurs se plaire dans ce passe-temps qui, grâce au cycle des saisons, ne leur donne pas le temps de s'ennuyer.
Au nettoyage des oliveraies, du début de l'automne, succède la cueillette des olives qui tient en haleine toute la famille jusqu'au mois de mars. Cette année, les travailleurs de la terre ont été récompensés par une récolte hors du commun.
La nature a été généreuse. Au moment où ils pensaient enfin se reposer, les fellahs sont pris de court par l'arrivée de la période des greffes.
En ce moment, c'est encore la ruée vers les champs. Sur les hauteurs, c'est le cerisier qui domine, particulièrement dans les endroits humides. Lorsqu'on sait que la cerise se raréfie de plus en plus, son exploitation ne peut que valoir des satisfactions à ceux qui en ont. Plus bas, vers le fond de la vallée, c'est le domaine de l'olivier roi. On ne peut laisser l'oléastre (l'olivier sauvage) occuper inutilement le terrain.
D'aucuns vous diront que même si "le champ" demande beaucoup d'efforts, on est récompensés en conséquence.
Ce ne sont pas ceux qui engrangent des centaines de litres d'huile qui nous contrediront.

Hafit Zaouche

Les habitants d'IHaddaden Oufela mécontents de l'état de la route

Voie d'accès. Pour accéder au quartier Ihaddaden Oufella du chef-lieu de la wilaya de Béjaia, que ce soit à pied ou en voiture, il faut bien s'armer d'une bonne dose de patience en raison de l'état défaillant des routes et accès.
C'est du moins ce que laissent entendre les récurrentes requêtes des habitants de ce quartier dont la dernière remonte au week-end passée quand, impossible d'en supporter davantage les désagréments, ils ont lancé un cri de détresse à l'attention des responsables de la municipalité via les ondes de la radio locale, leur demandant une fois de plus de procéder à l'aménagent et revêtement des divers accès tout en affirmant que l'entreprise engagée pour la prise en charge des travaux ne semble guère saisir l'importance de ce projet. Aux yeux des habitants, la cadence des travaux témoigne du peu d'intérêt que l'entrepreneur accorde à ce chantier. De surcroit, nous confie Yazid Ouari, président de l'association Tiwizi Ihaddaden Oufella, lorsqu'on sait que les travaux ont été lancés en 2012 et ne reste qu'un tronçon de quelques 700m pour l'achèvement de ce projet. Notre interlocuteur avoue que ce quartier demeure le point noir des transporteurs qui, faute de voie d'accès digne de ce nom, évitent de le desservir, ce qui contraint les résidants à faire une bonne trotte avant de rejoindre leurs domiciles. La situation devient de plus en plus embarrassante pour les femmes, les personnes âgées et les enfants notamment en cette période de grande chaleur et le mois sacré qui ne tardera pas à frapper aux portes.
Les services de la commune ont de leur coté procédé au revêtement de la route principale menant à ce quartier, néanmoins des problèmes empêchent l'achèvement à temps, à l'exemple de la déviation de certains réseaux et la réalisation de celui du drainage des eaux pluviales. Devant cet état de fait les plaignants n'ont d'autre choix que celui de prendre leur mal en patience.

M. Haddad

Opération «plages propres» samedi à Bejaïa

Campagne. Sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports de Béjaia (DJS), la campagne de nettoyage des plages de la wilaya aura lieu ce samedi 23 mai.
Près de 5000 jeunes sont attendus pour accomplir cette opération « plages propres » et seront sur le sable pour débarrasser le littoral de ces détritus et autres déchets qui ont dénaturé nos beaux rivages.
Près de cinq mille enfants vont arpenter, le samedi prochain à Bejaia, les plages et les abords de routes pour ramasser tous les déchets qui les jonchent, dans une vaste campagne de volontariat. Bouteilles, sachets en plastique, canettes, mégots, bois, et autres objets enlaidissent la splendeur de nos plages .
Il faut le dire, les différentes plages du littoral bougiote ont d'affreuses mines.
« Ce sont des dépotoirs qui ne disent pas leurs noms », s'est offusqué, à cet égard, un président d'une association écologique dont le groupe d'enfants sera engagés dans la région balnéaire de Tichy , avait eu fort à faire, pour rendre propres les lieux, considérés comme l'une des attractions naturelles les plus en vue de la wilaya avant d'ajouter «Le nettoyage est absent à longueur d'année, et les gens ne font pas, aussi, attention », a-t-il souligné, déplorant le « laisser-aller et la perte de civisme». Le spectacle, à quelques jours seulement de l'ouverture officielle de la saison estivale, est en fait répétitif sur toute la côte : Tichy, Aokas, Souk-El-Ténine, Melbou, Beni Ksila, la baie des aiguades autant de plages , et dont l'état de salissure est jugé « franchement insupportable ».
Des détritus et des immondices à perte de vue meublent les lieux, appelant non pas à un « effort d'hygiène juvénile mais à un raid vigoureux des municipalités », a lancé, Ahcene , un citoyen de Melbou.
Un responsable d'une association qui va prendre part à ce volontariat souligne la nécessité de mettre les bouchées doubles pour sensibiliser la population et les visiteurs sur l'importance que revêt le civisme dans la vie sociale.

HafitZaouche

CUISINE

Chausson de Poulet sauce béchamel

Ingrédient :
- 500g de pâte feuilletée
- 150 gr de gruyère râpé
- 1 verre de champignons coupés en dés
- noix de muscade
- 1.5 bol de sauce béchamel
- 1 blanc de poulet
- 2 cuilléres à soupe de smen

Préparation :

Préparer le poulet :

Faire revenir le blanc de poulet, l'oignon, le smen, l'huile, le sel, le poivre noir et la cannelle.

Verser un verre d'eau et laisser cuire.

D'autre part,mélanger le poulet, les champignons, la sauce béchamel, la noix de muscade et le gruyère râpé.

Abaisser la pâte ensuite découper des ronds.

Mettre un peu de farce au centre puis plier la pâte.

Bien fermer l'extrémité à l'aide d'u emporte piéce.

Badigeonner la surface de jaune d'oeuf.

Enfourner pendant 20 minutes.

Tajine d'agneau aux haricots verts

Ingrédients :

Pour 3 à 4 personnes
- 1kg de viande d'agneau en morceaux
- 1 oignon moyen haché
- 2 à 3 gousses d'ails
- 1/2 cc (environ) de poivre noir
- 1/2 à 1 cc de gingembre moulu
- 1/2 à 1 cc de curcuma
- 1 bouquet de coriandre ou de persil plat
- 750g de haricots verts frais (équetés, préparés) ou surgelés
- Une grosse tomate pelée ou 3/4 petites tomates pelées d'une boîte de tomates pelées
- 2 CS de coriandre fraiche et de persil plat frais ciselés
- Sel
- Eau

Préparation :

Déposer la viande dans une marmite huilée. Faire un peu revenir puis ajouter l'oignon haché, l'ail et faire revenir à feu doux pendant une dizaine de minutes.

Incoporer les épices, poivre, sel et le bouquet de coriandre ou de persil plat puis mouiller avec suffisament d'eau pour la cuisson de la viande.

Couvrir la marmite et, après ébulition, baisser le feu et laisser mijoter.

Une fois cuite, ôter la viande et réserver les morceaux dans un plat.

A ce moment, on peut gouter la sauce afin d'en rectifier son assaisonnement.

Placer les haricots verts dans la marmite en ajoutant un peu d'eau au besoin si la sauce a trop réduit. Cuire à couvert. Après une dizaine de minutes, ajouter la (les) tomate(s) pelée(s) concassée(s) ainsi que le mélange coriandre/persil.

Lorsque les haricots verts sont cuits et que la sauce a un peu réduit, remettre la viande afin de la réchauffer légèrement dans la marmite.

Servir sans attendre, tout chaud, dans un grand plat en nappant de sauce et déguster avec du bon pain.

Sablé à la noix de coco

Ingrédient :
- 350 g de farine.
- 1 jaune d'œuf.
- 100 g de noix de coco.
- 80 g de sucre.
- 125 g de beurre.
- 10 c à s d'huile.
- Vanille.
- ½ sachet de levure.
- Confiture de fraise.
- Noix de coco pour décoration.
- Miel.
- Pistache.

Préparation :

Mélanger le beurre, le sucre et le jaune d'œuf.

Ajouter la vanille, la noix de coco, et l'huile.

Verser le beurre et mélanger bien pour avoir une pate sablée.

Laisser la reposer quelque minute puis étaler la sur un plan de travail fariné.

Découper la pate avec un emporte pièce et mettre les gâteaux dans un plaque à four.

Cuire au four pendant 20 min, puis coller deux gâteaux avec le miel.

Décorer les gâteaux avec la noix de coco, les pistache et servir.

Citation du jour :

«Le monde a commencé sans l'homme et il s'achèvera sans lui.»

Claude Lévi-Strauss

Astuce grand-mère

Eliminer la poussière facilement

Comment dépoussiérer les meubles naturellement ?

Oubliez les lingettes dépoussiérantes chères et polluantes ! Cette astuce de grand-mère va vous permettre de faire des économies. De plus, grâce à la glycérine, la poussière ne va plus s'envoler.

Recette de ménage de grand-mère

Ingrédients :
- **1 litre d'eau**
- **1 c. à soupe de glycérine**

1. Versez l'eau dans votre saladier.
2. Ajoutez-y la glycérine, puis mélangez.
3. Trempez-y votre gant de toilette pendant 5 minutes.
4. Essorez le gant, puis laissez-le sécher.
5. Utilisez votre gant pour éliminer la poussière de vos meubles.
6. Où trouver de la glycérine ? On peut acheter de la glycérine sur internet, dans les magasins bio ou en parapharmacie.

Bien être

Minceur : perdre du poids naturellement

Comment perdre du poids ?

Découvrez ce remède de grand-mère pour perdre du poids rapidement. Le jus de citron est un allié minceur, il détoxifie l'organisme et permet d'éliminer les toxines. Le citron agit également comme coupe-faim naturel dans le cadre d'un régime.

Remède de grand-mère

1. Faites chauffez l'eau dans une casserole.
2. Versez l'eau chaude dans une tasse.
3. Pressez-y le jus de citron.
4. Buvez cette citronnade à jeun, chaque matin pendant 1 mois.

Ingrédients :
- **125 ml d'eau**
- **Un citron**

Les conseils de nos grands-mères
- **Ce remède de grand-mère est déconseillé aux personnes qui ont des brûlures d'estomac, des problèmes rénaux ou la maladie de Crohn.**
- **Si vous souhaitez faire un « régime citron», parlez-en à votre médecin.**

Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros *samo.mira@live.com*

ont rejoint le maquis

les villages. Des dizaines de villages ont été détruits et le nombre de morts et de blessés était très important. Cette opération a duré du 26 mai eu 2 juin 1956 où de grands massacres ont eu lieu, rasant des villages entiers, de la région d'Ath Abbas à celle de Sétif. Ces opérations ont été rapportées par nos chargés de presse qui en ont informé la base de Tunis et ont publié un rapport détaillé dans le Journal El Moudjahid. Ce rapport avait fait un grand bruit. »

Donc, les étudiants ont renforcé la Révolution en termes de qualité ?

«Le niveau intellectuel des combattants s'en est trouvé affecté. Il a été tiré vers le haut, faisant la fierté des combattants. Malgré quelques réticences de la part des anciens combattants au départ, concernant l'accession des nouveaux venus au grade d'aspirant, les étudiants ont été vite intégrés dans les unités et ont eu un apport certain.»

Parmi ces étudiants, certains sont devenus célèbres par la suite ?

« Après l'indépendance, certains ont repris leurs études et d'autres ont fait des carrières dans l'Armée ou dans les rouages de l'Etat. On peut citer, par exemple, les généraux Abdelhamid Djouadi et Hocine Benmaalem. Il y a encore beaucoup à dire, mais je vous invite à lire mes livres dans lesquels je rapporte beaucoup de témoignages à ce sujet et à d'autres encore. »

Entretien réalisé par Nabil Z.

19-Mai 1981, l'évènement encore dans toutes les mémoires

Acquis. Les événements du 19 mai 1981, survenus à Béjaïa et vécus par l'ensemble des citoyens de la région, n'ont, en fait, que la satisfaction de la revendications exprimée le 20 avril 1980 et consignée dans le document de synthèse mis au point par le Mouvement Culturel Berbère (MCB) lors de son séminaire tenu du 1er au 31 août 1980 à l'hôtel Tamghout de Yakouren,

Ce 19 mai est la Journée nationale de l'étudiant et ce en référence à la journée du 19 mai 1956 où étudiants et lycéens ont mis de côté leurs livres et cahiers pour rejoindre le maquis.

Et, selon une rumeur sur le détournement du projet d'implantation d'une université à Béjaïa vers une autre wilaya du pays, les lycéens de la ville de capitale des Hammadites sont sortis dans la rue. Aussitôt après, des citoyens suivis de travailleurs et travailleuses de la Sonitex, de la SNLB, SNS et du Jute de Béjaïa ont rejoint la marche organisée par ces derniers avec des slogans et crier haut et fort "Iya-w, iya-w a y athmaten, afus d fus an m - ɛwin a. S lvaraka Imaziɣen".

Un lycéen acteur des événements témoigne :

Au départ, nous étions tout au plus 15 ou 16 élèves à sortir de ce lycée polyvalent. En une journée nous avons tout simplement libéré Bgayet et toute sa région, combien c'était émouvant d'entendre les youyous de ces jeunes lycéennes, côte à côte avec nos mères dans des rues et boulevards subitement pris d'assaut par les manifestants. Même les sirènes des navires dans le port étaient de la partie : la peur ce n'était pas le gendarme d'en face, mais de croiser le père, l'oncle ou le grand frère qui rejoignaient la manif. Quand je revois ce qui s'est passé hier, je me dis tant de chemins parcourus, tant de sacrifices et d'exil consentis. Je me dis qu'hier nous étions vingt, cent, des milliers, et aujourd'hui nous sommes des millions… Pourvu que l'objectif soit le même.

Nous avons rencontré un témoin, acteur lui aussi de ces événements. Lycéen à Ihaddaden, il était âgé d'à peine 17 ou 18 ans. C'est Djemaï Amirouche, actuellement la cinquantaine bien entamée.

« Avant de parler de ces événements du 19 mai 1981, je tiens à souligner que plusieurs manifestations ont eu lieu à Béjaïa en avril 1980, à l'exemple de la grande manifestation du 25 avril 1980 à Amizour, dont je fus l'un des acteurs. On a confectionné une banderole en compagnie de Saïd Amazigh, devenu le chanteur de la troupe Debza ; nous avions écrit Imazighen en Tifinagh , et nous avons commencé à manifester au village de Boukhalfa en continuant à marcher sur le chef-lieu d'Amizour, et scandant à tue-tête Imazighen…La Culture berbère... » Le mouvement contre le déni identitaire avait pour fer de lance des lycéens et des collégiens, qui étaient toujours en activité puis vint l'année scolaire 80/81, J'étais au lycée d'Ihaddeden où on se connaissait tous. Nous avons constitué un comité de lycéens entre internes et externes qui, grâce à la perspicacité de feu l'ami Rabah Belkhiri, nous avions même créé le journal du lycéen qui s'appelait «Avant-garde». Une semaine avant cette date du 19 mai 1981, nous avons programmé cette manifestation. Des éléments externes au lycée essayaient avec tous les moyens pour nous dissuader d'annuler cette manifestation, sous prétexte que des pourparlers ont lieu avec le pouvoir en place. «Les soupçons sont orientés vers les activistes du FFS clandestin ». Mais la date a été maintenue, le jour «J» un barrage de policiers fortement armés fut dressé. Mais ils ont dû libérer le passage à la foule nombreuse, leur fourgon a été brûlé. La masse grandissait avec le renfort de nombreux citoyens et les manifestants ont sillonné toutes les artères de la ville jusqu'au port avec les sirènes des bateaux qui ont encouragé cette belle marche. Plusieurs arrestations, estimées à une cinquantaine, ont eu lieu parmi les lycéens, étudiants, enseignants, fonctionnaires et ouvriers. Des lycéens ont dû passer leur Bac à l'intérieur des prisons.

Le 19 mai 81 est une date qui est inscrite dans la mémoire collective des Béjaouis et des régions environnantes et que sa préservation doit être un acquis démocratique et culturel.

Mustapha Medkour

le 19 mai 1981 à Bejaia

Pour comprendre le volet socio-économique il faut se remettre dans le contexte d'alors. Une enquête journalistique diligentée par la rédaction du bimensuel « Révolution Africaine », organe du FLN à l'époque, énumérait, chiffres et statistiques à l'appui, les retards et les déficits en développement de la Wilaya ce qui donnait matière a questionnement : la santé lourdement léthargique, l'éducation en désuétude, la situation des équipements publics, des routes et infrastructures, du logement, structures sportives … inquiétaient.

Les rumeurs entretenues à propos du détournement du projet universitaire de Bejaïa n'étaient pas pour désamorcer la colère des jeunes lycéens que nous étions. On soupçonnait les pouvoirs publics de vouloir étouffer dans l'œuf un projet dont on a entamé la réalisation avant qu'on ne le cloue longtemps au sol faute de budget détourné vers une autre wilaya ; je nommerai Jijel.

Quand au coté politique j'ai énuméré plus haut la donne identitaire, la revendication de langue et de culture amazigh ainsi que les libertés démocratiques qui étaient un fait saillant alors.

Qu'en est-il aujourd'hui de nos espérances d'hier ?

Le devoir de mémoire ne doit pas nous « distraire » ni nous faire perdre de vue, de mémoire dirions-nous, le contexte de l'époque. Il faut porter un regard sur la question de la mémoire en se référant aux années passées.

Quand un président de la république nous a dit que nous les imazighen venons du Yémen, est ce que ce n'est pas une négation ?

Quand un autre président de la même république nous dit de nouveau, 20 ans plus tard, que notre langue ne sera « JAMAIS » la langue par laquelle nous tétons le sein maternel.

Est-ce que ce n'est pas une forfaiture ?Et quand la négation va crescendo on est en droit de se poser des questions sur ces chefs d'Etat et d'émettre des doutes sur l'Etat. Est-il nôtre cet Etat ou sommes-nous un peuple-alibi ?

Pour ma part je note avec beaucoup de satisfaction les avancées arrachées de haute lutte par tamazight durant ces 34 années et j'apprécie à sa juste valeur le besoin populaire a vouloir droit au chapitre.

A chaque fois les luttes populaires ont su construire patiemment un rapport de force qui fasse avancer la cause de justice et de réparation.Le cas du boycott scolaire en 94/95 et la mobilisation qu'il suscita sont autant d'éléments pédagogiques administrés par la jeunesse, ce moteur de l'histoire, pour les besoins d'éducation politique de l'élite.

Le Mouvement Berbère a su reléguer en arrière plan certaines dichotomies et devenir à la faveur d'un combat unitaire une puissante locomotive démocratique. En cet anniversaire du printemps berbère ce n'est pas avec indifférence que j'observe la marche tortueuse à travers les temps de l'historique revendication « tamazight di lakul », « tamazight di lakul » est le fruit de plusieurs générations militantes qui ont sût mener une entreprise lente et patiente en quête de l'idéal étouffé.

C'est le couronnement indéniable d'une revendication dont la justesse s'est avérée payante. Mais il y a lieu de faire attention et d'avoir en mémoire les similitudes et les expériences des autres pays : L'enseignement des langues des peuples « minoritaires » en Espagne n'a t il pas été miné par la dictature de Franco ?

Sommes-nous sortis de la négation et du déni ?

Je veux croire que les choses ont changé. Moi « l'attenteur » à « l'intérêt suprême de l'Etat », pour reprendre un des chefs d'inculpation sous lesquels je fus jeté en prison, l'enfant d'il y a 34 ans derrière lequel s'est mue et tapie « la main de l'étranger » … j'ai droit a l'expression dans la presse une presse certes privée et indépendante mais une presse tout de même de mon pays.

Je terminerai en attirant l'attention sur deux choses :

1- Je constate avec satisfaction la pluralité qui traverse notre société. Et ce fait n'est rendu possible que par le sacrifice des martyres d'octobre 1988, mes frères devant l'éternel. Ils étaient aussi des jeunes ceux là qui ont payé de leurs vies pour que le droit à la libre expression, a la libre organisation et à la pluralité politique soient courants dans la société, les institutions et partout ailleurs sur le sol de ma patrie.

2- Nous sommes en période de tractations pour une modification constitutionnelle et il n'échappe a personne que la constitution actuelle a déjà été modifiée plusieurs fois et à incorporé tamazight dans ses stipulations.

La transcription de ma langue dans la constitution en tant que langue nationale est un fait induit par un rapport de force que les masses populaires ont imposé dans ce qui est appelé le printemps noir. Triste printemps durant lequel ma région, la Kabylie, a payé le lourd tribut de 123 martyres.

Je voudrai rendre hommage ici dans l'espace de cette tribune aux martyres de ces deux événements tragiques ; les braves d'octobre 1988 et les enfants du printemps 2001. Que l'idéal pour lequel ils sont tombés puisse avoir droit à l'écoute et à la considération, qu'il leur soit fait honneur et que leur combat aboutisse avec intelligence et sans compromission aucune.

M. A.

*Ex-détenu des événements du 19 mai 1981

Barthez : «Pilote, c'est ma passion. Le foot, c'est ma vie !»

Entretien. *"Véritable accro aux plaisirs de la vie" comme il se présente lui-même, Fabien Barthez vit à 100 l'heure. Après une carrière de gardien de but remplie de titres, notamment la Ligue des champions de l'UEFA 1993 avec l'Olympique de Marseille, la Ligue 1 avec Monaco en 1997 et 2000, la Premier League avec Manchester United en 2001 et 2003, la Coupe du Monde de la FIFA en 1998 et l'UEFA EURO 2000 avec la France, le natif de Lavenalet, dans l'Ariège, s'est rangé des voitures en devenant… pilote de course !*

Et cette reconversion lui a plutôt réussi. Engagé en Championnat de France FFSA GT, les voitures de grand tourisme, à partir de 2010, il gagne cette compétition trois ans plus tard avant de participer à d'autres rallies automobiles telles que les fameuses 24 Heures du Mans en 2014. "Le pilotage c'est une grande passion, mais le football passe avant. Le foot, c'est ma vie", prend-il tout de même soin de souligner au micro de FIFA.com.
Impossible d'en douter. Il suffit de voir avec quel entrain le Divin chauve a participé au récent Match contre la Pauvreté aux côtés des Zinedine Zidane et autres Ronaldo le 20 avril dernier, et en marge duquel FIFA.com l'a rencontré. Il suffit de lire sur son visage le bonheur pris à chaque frappe arrêtée. Il suffit enfin de voir ses yeux briller à l'évocation de ses souvenirs de joueur. Entretien.

Fabien, avez-vous le sentiment que le poste de gardien de but a évolué ces dernières années ?

Il n'a pas assez évolué ! Beaucoup de gardiens de championnats majeurs d'Europe ont par exemple beaucoup de mal avec le jeu au pied. On voit des Manuel Neuer, Thibaut Courtois, Hugo Lloris, jouer assez haut… mais la majorité des gardiens manquent encore de profondeur dans leur jeu. On revient presque en arrière ! Dans les années 80, il s'agissait pour un gardien d'être grand, qu'il prenne le plus de place possible dans un but. On est un peu revenu à cela. A titre personnel, ce n'est évidemment pas comme ça que je vois le rôle de gardien. Il me semble qu'il est un petit plus important que cela.

Manuel Neuer a eu une part importante dans le succès de l'Allemagne lors de la Coupe du Monde de la FIFA. Avez-vous été déçu qu'il ne soit pas récompensé du FIFA Ballon d'Or ?

Cela ne m'a pas vraiment surpris. C'est un fait, le gardien de but passe au second plan. Il est rarement mis en avant. J'ai souvent entendu des entraîneurs dire que pour faire une équipe il fallait un bon gardien de but, un bon attaquant, et construire autour d'eux… Mais mis à part les techniciens, ce poste souffre d'un manque de reconnaissance. Depuis que le football existe, le gardien de but a toujours été sous-estimé. Un exemple : quand on est jeune, que des parties de foot s'improvisent, on met toujours le plus mauvais dans les buts…

Ne nous dites pas que c'est comme ça que vous avez eu votre vocation…

Non, en toute modestie, j'étais un bon joueur de champ ! (rires) Je parle en règle générale…. Dans les années 80-90, vous n'aviez pas d'entraîneurs de gardien. Cela également en dit long sur le manque historique de considération du poste. Mais c'est comme ça ! On préfère les "mecs" qui marquent des buts plutôt que ceux qui les arrêtent. C'est plus spectaculaire !

Et quels sont les gardiens que vous préférez aujourd'hui ?

J'aime beaucoup Hugo Lloris. En plus du gardien, j'aime la personne qu'il est. Et puis il y a Thibaut Courtois… Pour moi, c'est le futur très grand. Et je crois qu'il le restera pendant de nombreuses années !

Et vous, à qui rêviez-vous de ressembler ?

A Joël Bats (gardien de l'équipe de France de 1983 à 1989) ! D'abord parce que c'était un gaucher, comme moi. Ensuite, parce qu'il avait un jeu sobre et propre. Et puis il sortait beaucoup sur les coups de pied arrêtés. Il a toujours été mon modèle.

Au cours de votre carrière, y'a-t-il un match dont vous êtes particulièrement fier ?

(silence) La demi-finale de Coupe d'Europe contre le Portugal en 2000 fait partie de mes meilleurs souvenirs personnels… Il y avait beaucoup d'intensité, de pression. On a joué les prolongations, il y eu ce but en or inscrit par Zinedine Zidane. Il y aussi, bien sûr la finale de Coupe du Monde en 1998, celle de Ligue des champions 1993 avec l'Olympique de Marseille. Bref, il y en a quelques-uns de sympas…

Ne vous sentiez-vous pas invincible avec Laurent Blanc, Marcel Desailly, Lilian Thuram, et Bixente Lizarazu devant vous ?

Plus que de l'invincibilité, c'était davantage un sentiment de facilité. On était vraiment complémentaire. C'était ça notre force. On comprenait la lecture du jeu de chacun. On savait exactement comme chacun jouait.

Et quels attaquants vous ont posé le plus de problème ?

Pauleta et Ronaldo. En sélection, ça allait à peu près, mais en clubs c'était une autre histoire… Je me rappelle d'une douloureuse double confrontation Manchester United -Real Madrid en quart de finale de Ligue des champions 2003 où Ronaldo m'a fait très mal…

Désormais vous êtes pilote. Quels étaient vos acquis en tant que footballeur qui vous ont permis d'être performant au volant ?

En tant que sportif de haut niveau, j'ai la faculté d'écoute, l'humilité… ce sont, je crois, des atouts pour performer dans un sport. Et puis, bien sûr, il y a les réflexes et l'anticipation.

Diriez-vous que vous êtes "accro" à l'adrénaline ?

Non, je suis véritablement "accro" aux plaisirs de la vie… Je suis un jouisseur : je profite à fond de l'instant présent.

Et quel pourrait être le point commun entre le Barthez-pilote et le Barthez-gardien ?

Les deux prennent des risques calculés ! Chaque dribble que j'ai fait dans ma surface, chaque sortie hors de mes 18 mètres ont été réfléchis. Je n'ai jamais voulu faire le spectacle. En pilotage, c'est pareil. Et puis il y a la passion…

Y'en a-t-il une qui prend le pas sur l'autre ?

Oui. Le pilotage est une très grande passion, mais le football passe avant. Le foot, c'est ma vie !

L'edito

de Mourad Bendris

Bras-de-fer et symbolisme

Une résolution voulue, à l'évidence, par l'ex-ministre de la Culture comme l'expression de sa conviction de la vacuité des accusations portées contre elle. Et une décision voulue, là aussi, tout évidemment, par la première responsable du PT comme la preuve de la solidité des…preuves étayant ces accusations.

Le bras-de-fer entre la désormais ex-ministre de la Culture et la secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT) ne semble pas près de connaître son épilogue. Bien mieux, tout indique qu'il est parti pour durer. Jusqu'à ce que la justice tranche entre ses deux protagonistes, du moins. Tant l'ex-ministre et la secrétaire générale du PT campent sur leurs positions respectives. La première en faisant part de sa résolution à aller jusqu'au bout de l'action en justice qu'elle a intentée contre la seconde
Et celle-ci, en annonçant sa décision d'engager la procédure de levée de son immunité parlementaire. Une résolution voulue, à l'évidence, par l'ex-ministre de la Culture comme l'expression de sa conviction de la vacuité des accusations portées contre elle. Et une décision voulue, là aussi, tout évidemment, par la première responsable du PT comme la preuve de la solidité des…preuves étayant ces accusations.
Que leurs auteures respectives tentent de transmettre à l'opinion publique. Et ce, en usant de « techniques » différentes qui reflètent, à l'évidence, là aussi, leurs personnalités respectives. Si le tempérament bouillant de la « Dame de fer » du PT la pousse à être offensive - elle multiplie, en effet, les déclarations de presse - pour défendre sa « thèse », le caractère plutôt calme de l'ancien membre du gouvernement la conduit, en revanche, à agir avec pondération.
Un penchant qui l'a poussé, lors de la cérémonie de passations de consignes au nouveau titulaire du portefeuille qu'elle occupait, à user de symbolisme pour rejeter les accusations dont elle fait l'objet. Elle s'y est, en effet, présentée avec la même tenue vestimentaire qu'elle portait le jour de sa prise de fonction ; une manière de signifier à son accusatrice qu'elle part comme elle était venue. Mais, surtout, qu'elle irait jusqu'au bout pour défendre son honneur.
Ce qui laisse présager de rebondissements à venir dans ce bras-de-fer inédit dans les annales politico-judiciaires nationales ; inédit de par le fait qu'à son origine il opposait une ministre en exercice à la première responsable en poste d'une formation politique…

M B

gestion

la recherche scientifique a promulgué l'arrêté 358 du 7 mai 2011 après proposition des comités pédagogiques nationaux de spécialité, demandant aux doyens des facultés de surseoir à l'application de l'arrêté 709 et de considérer l'évaluation comme un acte pédagogique non sanctionnant et en les instruisant à œuvrer pour la représentation des résidents et de revoir les modalités d'évaluation. Mais force est de constater que cinq ans après, les mêmes acteurs et sans avoir élaboré aucun programme ni aucun support pédagogique, décident de ne pas prendre en compte nos préoccupations et renouent avec le mode sanctionnant». D'où la décision de la tenue de ces sit-in dont celui national aura lieu au CHU Mustapha Pacha. Un préavis de grève a été, par ailleurs, déposé, hier dimanche auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour une grève de deux jours, les 26 et 27 mai, avec des sit-in dans les mêmes formes pour ceux retenus pour ce lundi. Ledit syndicat a également convenu de boycott les examens intercalaires en refusant l'arrêté 709 et d'une assemblée nationale du syndicat le 28 mai prochain pour faire le bilan de ces actions.

Katia K

Les anti-Saadani s'en remettent à Bouteflika

Parti du FLN. Les contestataires du secrétaire général du FLN n'en démordent décidément pas.
Ils ont tenu conclave, hier dimanche, à Alger, à l'issue duquel ils ont convenu de s'en remettre, dans une ultime démarche, au président d'honneur du parti qui n'est autre que le président de la république.
Dans une lettre adressée au chef de l'Etat, son signataire, Salah Goudjil affirme parler au nom de ces conclavistes au nombre de 178 membres parmi la composante du comité central du vieux front. Avce comme objet de cette interpellation, l'annulation purement et simplement du 10e congrès du parti que Ammar Saadani a prévu de tenir les 28,29 et 30 du mois de mai courant à la coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf.
« Les membres du Comité Central concernés se tournent vers leur président, le président Abdelaziz Bouteflika, pour attirer son attention sur le grave danger que court son parti, parti auquel il n'a cessé d'appartenir depuis sa prime jeunesse, dans le meilleur et dans le pire », écrit, en effet, Goudjil.
Cet dernier se dit convaincu que Abdelaziz Bouteflika « ne peut accepter que l'histoire retienne que le FLN a subi, de son vivant, un sort aussi lamentable que celui qui l'attend inévitablement si les choses restent en l'état».
Un sort dont le prochain congrès constitue une étape que Goudjil et pairs rejettent « catégoriquement» car «illégitime».
Lors de cette réunion d'avant-hier, les présents ont débattu, selon Goudjil, «de la gravité de la situation et s'entendre sur la manière d'éviter l'implosion du parti, implosion qui ne manquera pas d'avoir de graves incidences en particulier sur le fonctionnement des institutions de l'État».
A rappeler que Abderrahmane Belayat, qui se proclame toujours coordinateur du bureau politique du parti, a interjeté auprès du tribunal administratif de Bir Mourad Rais en vue d'annuler l'autorisation délivrée par le ministère de l'intérieur.
Une autorisation dont s'est défendu l'ex-ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz.
Le désormais ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, a affirmé, jeudi dernier, en marge d'une séance de questions orales à l'APN que la demande déposée par la direction du parti du FLN pour la tenue de son 10ème congrès à la fin du mois en cours, répondait aux conditions légales, indiquant que les militants qui contestent la décision d'autorisation ont le droit de recourir à la justice.
Belaiz a précisé que les "services de la wilaya d'Alger ont estimé, après examen de la demande formulée par la direction du FLN pour la tenue de son congrès, que toutes les conditions légales étaient réunies, conformément à la loi sur les partis".
"Les militants et responsables du parti qui se sont opposés à la décision sont libres de recourir à la Justice pour faire appel", a-t-il ajouté.
"Les opposants à la tenue du congrès ont introduit une action devant la justice. C'est leur droit le plus absolu et nous acceptons toute décision émanant de la justice", a-t-il martelé.
"En tant que ministère de l'Intérieur qui veille à l'application des lois, nous attendons la décision de la justice, seule habilitée à trancher la question. Quelle que soit sa décision, nous serons les premiers à nous en soumettre", a précisé M. Belaiz.
"Ces questions sont tout à fait ordinaires et le recours à l'arbitrage de la Justice est un signe de bonne santé", a-t-il précisé.

Djamal K

la Cité

Quel impact du risque de change à l'importation ?

Commerce extérieur. *La majorité des importations en Algérie n'est pas sujette au risque de change du fait que la grande partie de ces achats à l'extérieur du pays est réglée cash par les importateurs, affirme à l'APS un responsable auprès de la Banque d'Algérie.*

Selon les données de la banque centrale, plus de 80% des importations algériennes sont payées cash ou quasi cash (ligne de crédit d'une durée de moins d'une semaine): "Une période tellement courte que la variation du taux de change de la devise utilisée dans le règlement de la facture est minime ou inexistante", relève-t-il.

Le risque de change, qui représente l'incertitude du taux de change du dinar par rapport aux devises étrangères à court et moyen termes, se pose pour les importations qui ne sont pas payées cash, c'est-à-dire celles réglées en différé par des lignes de crédit à moyen ou à long terme, explique-t-on de même source.

Néanmoins, les fluctuations du taux de change, qui peuvent survenir durant les délais de payement différé, peuvent affecter la facture des importations aussi bien à la hausse qu'à la baisse si le dinar s'apprécie au cours de la période de règlement différé, profitant ainsi à l'importateur qui verra sa facture baisser.

La couverture du risque de change prévue mais non appliquée En Algérie, la couverture du risque de change est, pourtant, prévue par plusieurs textes réglementaires, mais l'application traîne encore en raison de l'absence d'un marché interbancaire à terme.

Cette réglementation prévoit des instruments de couverture du risque de change tels, notamment, le contrat à terme entre l'importateur et sa banque commerciale.

Aux termes de ce contrat, la banque commerciale fixe un taux de change à l'avance qu'elle appliquera à l'importateur qui paye en différé, et ce, quelle que soit la fluctuation du taux de change au moment du règlement de la facture.

Le client s'engage ainsi à payer sa facture en fonction de ce taux de change qu'il soit à la baisse ou à la hausse et doit, de ce fait, assumer la perte en cas de dépréciation du dinar.

Mais les banques commerciales ne sont pas encore en mesure d'offrir cette prestation à leurs clients en raison non seulement de l'absence d'un marché interbancaire à terme mais aussi de la situation de surliquidités des banques.

Faut-il souligner encore que les banques hésitent à développer ce produit bancaire qui nécessite des investissements en équipements et une ressource humaine qualifiée, alors que la demande pour la couverture du risque de change est presque minime du fait que les paiements sont opérés, dans leur majorité, en cash ou quasi-cash.

La faiblesse de cette demande s'explique essentiellement par le fait que la majorité des clients-importateurs des banques sont de petits importateurs qui payent leurs factures au comptant, négociant mal leurs transactions commerciales à l'international.

Pour le même responsable auprès de la Banque d'Algérie, "le nombre des grands importateurs est beaucoup plus inférieur à celui des petits importateurs lesquels ne parviennent pas, lors des négociations avec leurs fournisseurs étrangers, à obtenir l'option de payer en différé".

Le billet de Saïd Mekbel

OUMÂ...AAA...

Jeudi, place du 1er Mai, Abassi Madani semblait content. Du haut de sa tribune, à l'abri d'un parapluie plein de prévenance, il haranguait ses foules. Si, contrairement aux prévisions du FIS, les foules furent cette fois-ci moins nombreuses à marcher, à la tribune par contre, les micros et la sono marchèrent à merveille. Et Abassi Madani en était visiblement satisfait, qui s'arrêtait à chacune de ses phrases pour écouter le son de sa voix qui s'en allait au-dessus des têtes, amplifiée par les micros : Oumâ... aaa... Et on voyait bien le plaisir du maître, à sa façon de pencher la tête pour s'écouter, l' oeil tendu vers l'oreille, avec cette fixité dans le regard qu'ont dans les yeux les animaux de bassecour quand ils s'arrêtent pour écouter les bruits de leur poulailler. Quel personnage ! En tenue blanche, avec cet éternel sourire de benêt, flottant entre béatitude et niaiserie, on se dit parfois que peut-être le royaume des cieux lui est effectivement ouvert. Mais voilà que l'homme prend autre allure et se révèle mieux sous cette kachabia brune de laine épaisse qu'il a dû aujourd'hui enfiler pour se protéger du froid et de la pluie et pour parler à cette foule, qu'un mot d'ordre lancé durant la marche poussait à ne plus aller travailler. En cachant son kamis sous une kachabia, Abassi est allé de l'autel à la tribune dans le premier siège, au nom de la religion, il a miné la foi des citoyens ; au second, au nom du Jihad, il veut maintenant ruiner leur civisme.

El Ghoul
(1-2 février 1991)

Accident : *trois morts sur la route hier à M'sila*

Trois personnes âgées entre 27 et 40 ans sont mortes dans un accident de la route survenu dans la nuit de dimanche à lundi sur la RN 46 reliant M'sila et Biskra, a indiqué la Protection civile.

La même source a précisé que cet accident a eu lieu à 1 H du matin, lorsque deux véhicules légers sont entrés en collision. Les trois victimes ont été évacuées vers la clinique de Bensrour, alors qu'une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Anniversaire

A notre cher fils, ***Samy Kherbouche***
Petit trésor, le jour de ta naissance, le 19 mai 2010, est pour nous un souvenir merveilleux.
Nous avons eu tant de bonheur ensuite à te regarder grandir.
Voilà que tu franchis une étape de plus ! Tu nous rends tous très fiers par tes progrès et ta joie de vivre.
Gros bisous et joyeux anniversaire.

Papa et maman

Quatre narcotrafiquants arrêtés à El Oued

Contrebande. Quatre narcotrafiquants ont été arrêtés par un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued qui a saisi également une quantité de 574 kg de kif traité, a indiqué, hier lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4ème région militaire) a appréhendé, ce matin du 18 mai 2015, quatre (04) narcotrafiquants et a saisi deux (02) camions, deux (02) véhicules touristiques et 574 kilogrammes de kif traité», a précisé la même source, ajoutant qu'à Ghardaïa, «un autre détachement a intercepté treize (13) immigrants clandestins».

Dans le même contexte, «des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi, hier, quinze (15) quintaux de drogue chargés à bord d'un camion et un véhicule touristique ainsi qu'une quantité de 17.190 litres de carburant destinée à la contrebande».

Par ailleurs, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6ème région militaire) ont appréhendé quarante-huit (48) contrebandiers et ont saisi neuf (09) véhicules tout-terrain, dix-sept (17) détecteurs de métaux, (214) grammes de mélange d'or et vingt-quatre (24) téléphones portables», a-t-on ajouté.

Plan d'action pour le développement des énergies renouvelables

Algérie-UE. Un plan d'action portant sur l'économie de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables est en cours d'élaboration en Algérie par des experts de l'Union européenne, a indiqué lundi à l'APS l'expert Bruno Rebelle, membre de ce programme.

Ce projet concerne, dans une première phase, les villes de Batna, de Sidi Bel Abbès et de Boumerdès, sélectionnées avec la collaboration des autorités algériennes, a précisé l'expert, également président de l'association française "Planète urgence".

L'opération porte sur l'amélioration de la qualité de service en matière d'électrification publique, la sensibilisation sur la diminution de l'utilisation de cette énergie et l'organisation du plan des transports particulièrement celui public, a expliqué le même responsable à l'issue d'une journée d'étude sur "l'entrepreneuriat vert et les changements climatiques" , tenue à Skikda.

L'élaboration de ce plan d'action, selon la même source, se fait actuellement avec la collaboration des communes concernées, des directions des transports et des associations activant dans le domaine de l'environnement.

L'entrée en application de ce plan qui sera achevé en juillet prochain, est prévue pour octobre 2015, a-t-il ajouté, soulignant que le processus d'élargissement de ce programme à d'autres villes en Algérie sera examiné par les mêmes experts.